

Festivités du 14 Juillet

Un week-end pour se rencontrer et s'amuser !

VENDREDI 13 JUILLET

Le cinéma voyageur !

Projections de films courts ou longs pour petits et grands!

Rendez-vous dès 18h à proximité de la salle des fêtes

Repas tirés du sac 19h30 - Long métrage aux alentours de 20h30

PRIX LIBRE AU CHAPEAU POUR LA TROUPE DU CINÉMA VOYAGEUR - BUVETTE

Organisation Comité des fêtes & Risomes

SAMEDI 14 JUILLET

Kermesse des associations 15h - 17h

Retraite aux casseroles musicale 18 h (Départ de chaque lavoir)

Apéro offert aux participants de la retraite

Concert de l'harmonie 18h38

Apéritif - Repas - Feu d'artifice - Soirée dansante

// REPAS //

Jambon braisé avec garniture - Fromage & salade

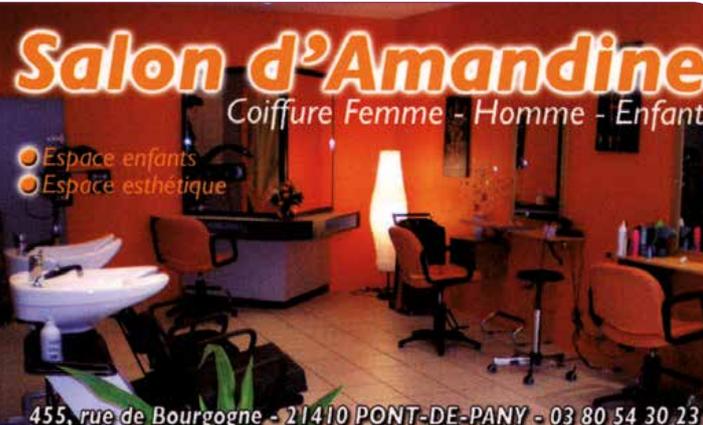
Desserts aux couleurs des quartiers (5 par quartier)

Adultes : 15 € - Enfants moins de 12 ans : 7 €

Réservations impératives avant le 6 juillet auprès d'Anne-Laure en mairie

Salon d'Amandine
Coiffure Femme - Homme - Enfant

- Espace enfants
- Espace esthétique



455, rue de Bourgogne - 21410 PONT-DE-PANY - 03 80 54 30 23
Ouvert du lundi au samedi (non stop le samedi). Fermé mercredi après-midi.

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN
Tél. 03 80 23 62 80
Port. 06 28 04 82 18
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com

Restaurant - Traiteur



7, rue de la grande place
MÂLAIN
03 80 43 38 52
www.lecavo.fr

Menuiserie intérieure - Menuiserie extérieure

Mezzanines, parquets, portes, fenêtres, placards, cuisines...
Mobilier contemporain - Agencements



SARL menuiserie de l'Ouche

Olivier Souverbie - 15 rue de l'Eglise - 21410 Mâlain
03 80 54 23 08 - 06 03 87 89 95
menuisieredelouche@orange.fr

Artisan Couvreur
Neuf - Rénovation - Entretien

Tous types de couvertures
Tuiles - Ardoises...

Zinguerie
Cuivre - Zinc - Inox...



ROZE NICOLAS
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
06 24 16 45 71

grafitek
grafik | print
web | digitalmobile

www.grafitek.fr

20 rue du Pont - Mâlain
tél. 06 16 27 14 88

Création graphique | Internet | Impression

Frédéric CRUCET Tél. : 03 80 23 60 72
06 15 48 02 66

Création
et entretien
d'espaces verts



N° Siren : 489 169 616 RCS Dijon

26, rue Gaudot - 21410 Malain

CyberZen
informatique



11 rue du Mont Chauvin
21410 MALAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.33.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION

→ le Mot du Maire



Un Maire chef d'orchestre.

Être un maire, c'est un peu comme être un chef d'orchestre. Il faut réunir de nombreuses personnes et tout mettre en musique. Seul, le maire n'est rien. Les exigences modernes de la gestion publique nécessitent d'un élu des capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse au regard de son équipe municipale et de ses administrés.

Il faut parvenir à motiver tous les acteurs d'un projet. Il faut des capacités à animer même si on ne possède pas toutes les clés, on connaît un certain nombre de serruriers. Le rôle du chef d'orchestre est de faire s'exprimer les talents qui se trouvent dans son orchestre et ceci de manière équilibrée. Chacun doit trouver sa place et jouer sa partition. Adjoints et conseillers ont parfois des qualités plus spécialisées et complémentaires qu'un maire.

Celui-ci doit également veiller à ce que le personnel travaille le plus heureusement et le plus efficacement possible. Il faut instaurer une relation de confiance avec un respect mutuel.

Comme un chef d'orchestre, le maire repère toutes les imperfections dis-harmonieuses pendant que le morceau est joué, il prend le temps de discuter avec les musiciens pour comprendre ce qui ne va pas afin d'y remédier.

Le maire, tout comme le chef d'orchestre doit se mettre à la place des spectateurs afin de savoir exactement ce que EUX entendent du concert depuis leurs places respectives... Il est en effet essentiel qu'aucun des concitoyens ne se trouve dans un « angle mort » de la vie sociale. C'est cela la proximité : être attentif, disponible, et non un ovni qu'on ne voit jamais dans le village.

Soucieux des besoins de chaque habitant, jeune ou âgé, actif ou retraité, dans tout quartier, il fait construire de nouveaux équipements, mais surtout veille à entretenir et améliorer les anciens. Mais aussi, en connaisseur des dossiers, il commande des études, consulte, écoute, arbitre et décide avec toujours en tête le bien commun. Il faut être disponible pour tous sans esprit de chapelle, être loyal, être honnête et n'exiger aucune contrepartie.

Le spectacle municipal doit toujours être susceptible d'être commenté favorablement. Si le chef d'orchestre s'arroge tous les satisfecits il doit aussi assumer les dysfonctionnements.

La partition jouée n'est pas toujours bien accueillie par le public mais il est parfois nécessaire dans une société par ailleurs démocratique de faire des choses qui n'emportent pas immédiatement l'adhésion du public, qui n'a pas toujours la même hauteur de vue ni les responsabilités. Tout se résume toujours à une question de choix entre les priorités de niveaux différents, afin de ne pas faire n'importe quoi des deniers publics.

Il en faut de la force pour rester aussi disponible pendant un mandat. C'est une charge épuisante qui requiert une organisation et une condition physique à toute épreuve pour ne pas devenir un maire passif ou submergé. Depuis 10 ans maintenant, avec mon premier adjoint Arnault Lemaire, nous avons toujours le souci d'une ambition pour notre commune, de la fierté à la développer et à la représenter.

Le maire est un chef d'orchestre bien plus qu'un leader charismatique. Nous incarnons Mâlain parce que vous nous avez élus, mais nous savons rester humbles car au final, la partition ce sont les concitoyens qui la jouent tous les 6 ans ...

Nicolas Beneton



Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - 21410 MALAIN
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél./Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90

L'ARBRE À CAMES

Garage AUTO

Réparations MOTO & QUAD

David MASSON
Zone des Combets
21410 Fleurey-sur-Ouche
Tél : 06.07.51.34.94





8 novembre 2017

Excusés : P. CHAUVENET (pouvoir à F.ORZEL)

Absent : D.CHIAOUI

Le conseil

1) Dans le cadre du projet de l'AFUP (Association Foncière Urbaine de Pojet) :

- Entend le compte-rendu de la réunion de présentation aux propriétaires

- Entame la procédure de consultation de bureaux d'étude pour la modification du PLU

- Pour les propriétaires ayant émis le souhait de vendre leur terrain à la commune plutôt que de faire partie de l'AFUP, fixe le prix d'acquisition à 10€ le m² pour les parties de parcelles situées dans la zone du projet et 1€ pour les parties hors zone ; désigne Maître LORISSON comme Notaire chargé de la rédaction des actes et autorise le Maire à signer lesdits actes.

2) Reporte à la prochaine séance l'approbation du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de sécurisation et d'aménagement des carrefours, le délai de réception des documents n'ayant pas permis leur étude avant débat.

3) Approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes, consistant à déclasser la compétence « assainissement » en compétence facultative, permettant ainsi de ne pas transférer dans l'immédiat la compétence « eaux pluviales ».

4) Accepte le devis de l'ONF pour regarnis de la parcelle 16c2 sur l'exercice 2017 (164,45€ TTC) et décide d'inscrire à l'état d'assiette de l'exercice 2018 les coupes 7c et 18c1.

5) Retient l'offre de la Société SYSTEMES-PLUS à Mâlain pour la vérification périodique des aires de jeux et équipements sportifs, pour un montant de base annuel de 216€ TTC.

6) Approuve les termes de la convention à signer avec la Fondation « 30 millions d'Amis » pour la stérilisation et l'identification des chats errants et autorise le maire à signer cette convention.

7) Prend connaissance du courrier de Maître GRILLON, objet de différentes demandes dans le litige opposant la commune aux consorts BAVOIL, et demande à Maître CLEMANG, avocat de la commune, de notifier à son confrère que la seule demande acceptée est celle relative à la modification de la couverture du mur.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

- Fait le point sur les travaux en cours ou à venir :

Salle des fêtes : des ateliers nettoyage et peinture sont prévus – demande de renseignements sur les possibilités d'isolation thermique de la grande salle et l'isolation phonique de la petite salle.

Eglise : demande de devis en cours pour la réfection des paliers de l'escalier d'accès aux cloches et de la croix de Saint-André – en attente du rapport du CAUE pour aménagement du parvis et accès personnes à mobilité réduite.

Point à temps : en complément des travaux du Département, l'entreprise GIBOULOT a réalisé les travaux de point à temps rue de l'Eglise et rue de la Ferme.

Station d'épuration : travaux de remise aux normes en cours – divers devis ont été demandés à la Société BERTRAND pour travaux sur réseaux eaux usées et eaux pluviales.

Enfouissement des réseaux : une demande de programmation a été faite auprès du SICECO pour le carrefour BENE/POSTE/GAUDOT.

Déneigement /Salage : toujours à la recherche d'un nouveau prestataire.

- Suite à la démission de Monsieur PAGES de ses fonctions de Président du GAM, est informé que la municipalité rencontrera prochainement les membres du bureau pour faire le point sur les « en cours ».

- Se renseigne sur les conditions et modalités de recrutement pour le secrétariat de mairie, Francette faisant valoir ses droits à la retraite au 01 juillet 2018.

- Prend connaissance du bilan énergétique des bâtiments communaux, élaboré par le SICECO, et des préconisations à court et moyen termes pour améliorer les performances .

- Est informé de diverses propositions pour lesquelles des compléments d'information sont en demande :

1. moulage du buste de la statue dite « SIRONA » découverte lors du diagnostic archéologique réalisé sur la propriété GALLARDO

2. réalisation d'un vitrail sur l'ouverture du lavoir du Mont Chauvin.

Le Maire – Nicolas BENETON

→ Etat Civil

Naissances



Aloïs CANTAUX, le 1er février 2018
Hugo BOUTTEFROY, le 09 février 2018
Alix LAGNEAU, le 17 février 2018
Léopold MARÉCHAL, le 22 février 2018
Louca MORACCHINI, le 26 février 2018
Aeris LAZZÉRONI, le 20 mars 2018
Marceau JUPILLE, le 26 mars 2018
Gustave GERON, le 12 avril 2018

Nouveaux Mâlinois



Madame WOLF Tamara et Monsieur GOSSELIN Clément, et leur fille, 15 rue du Mont Chauvin
Madame BECASSEAU Lorina et Monsieur CHAPILLON Kevin, 15 rue de la gare
Madame NAVARESI Gabrielle et Monsieur BRESSON Richard, et leur enfant
Madame ROMUALDO Gwendoline et sa fille, 3 rue de Sercey
Madame SOYER Agnès et Monsieur DEVIGNE Jean-Jacques, 1 rue de la poste
Madame SAPIN Bérénice et Monsieur PELESE Guillaume, 7 rue Boudrot
Madame BAUDIN Amélie et Monsieur AUBLANC Mathieu, 15 rue de Sercey
Monsieur BORNIER Benjamin, 9 rue du pont

Vente des 4 vents

samedi 23 juin de 14h à 19h

dimanche 24 juin de 14h à 18h

Salle paroissiale - Rue Boudrot
Les 4 Vents

Journée Portes ouvertes

samedi 23 juin : journée

28-30 Rue de la gare
Risomes

Fêtes du Trot Mâlain

Samedi 30 juin

Au centre équestre
Trot Mâlain

Sortie Nigloland

Samedi 7 juillet : journée

Foyer Rural

Marche Bhava

samedi 14 juillet : 9h30

devant la mairie
Baba Yoga

Kermesse des associations

Samedi 14 juillet : 15h -17h

Parc - Salle des fêtes
Commune - Comité des fêtes - Associations

Festivités du 14 juillet

Samedi 14 juillet

voir page de couverture
Comité des Fêtes

Les Contes Cajun

Mardi 21 août : 20h15

Parc Sophie Moniotte
Comité des fêtes - Théâtre de Mephisto

Apéro-conté

Samedi 6 octobre : 18h30

Salle des fêtes
Bibliothèque

Concerts avec

Lou di Franco

Teldem Community

Silicone Carne

Samedi 13 octobre 2018 : 20h30

Salle des fêtes
Commune - Comité des fêtes - Arts et Scènes



SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefroy Sébastien
3 petite rue gaudot
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56



13 décembre 2017

Excusé : M. GERMAIN

Absent : D. CHIAOU

Le conseil

1) À 11 voix pour et 1 abstention, approuve le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de sécurisation et d'aménagement des carrefours et autorise le Maire à procéder à la consultation.

2) Dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée, opte pour la demande de dérogation (retour à la semaine de 4 jours) afin que le conseil d'école puisse confirmer ou infirmer cette décision.

3) - Accepte différents devis de la Société SNATP : a - pour le curage hydrodynamique des réseaux eaux pluviales rue Maurice Béné, secteur Boudrot/Eglise, pour un montant de 5.692,49€ TTC

b - pour modification cunette/regard rue de la Ferme, pour un montant de 1.289€ TTC

c - pour modification des avaloirs de la rue Maurice Béné, pour un montant de 8.983,92€ TTC

d - pour la modification du réseau d'eaux pluviales par création d'une chambre à sable, rue Maurice Béné, pour un montant de 14.393,08€ TTC.

4) Autorise le Maire à signer avec Monsieur Alexandre NOIROT, une convention pour les prestations de salage et/ou déneigement des voies communales, aux conditions suivantes : 50€ H.T/l'heure + 500€ H.T d'indemnité forfaitaire annuelle d'astreinte.

5) Emet un avis favorable à la demande du SIVOS de Somberton pour l'aide à apporter au RASED (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté) pour le renouvellement d'une batterie de tests psychométriques : participation de la commune de Mâlain sur l'exercice 2018 : 300€ (fonctionnement + investissement).

6) Accepte les termes des deux conventions élaborées par la Communauté de Communes relatives d'une part au soutien au fonctionnement en réseau des bibliothèques et d'autre part au soutien pour leur animation.

7) Décide de nommer M. Sébastien COCHARD stagiaire de la Fonction Publique Territoriale à l'issue de son contrat actuel et de créer le poste correspondant.

8) Vote les décisions budgétaires modificatives nécessaires à la clôture de l'exercice 2017 :

- Budget communal : ouverture d'un crédit complémentaire de 640€ au chapitre 65

- Budget chaufferie : régularisation d'écritures d'ordre sans incidence sur le résultat prévisionnel.

9) Autorise le Maire à régler une facture d'honoraires de 180€ pour son assistance dans le dossier Commune/Consorts BAVOIL et à en demander remboursement à Groupama dans le cadre du contrat de protection juridique de la commune.

QUESTIONNS DIVERSES

Le conseil :

- Pour le remplacement au secrétariat de mairie, attend les entretiens pour adapter la création d'emploi au niveau du poste du(de la) candidat(e) qui sera retenu (e).

- Emet un avis favorable à la demande de l'Association « la Milpa » pour le projet de construction d'une serre bioclimatique en zone UB du PLU ;

- Confirme sa volonté de laisser les allées du cimetière se ré-enherber naturellement et demande en conséquence aux habitants du village d'accepter provisoirement l'aspect « non entretenu » des lieux.

- Dans le cadre du projet d'AFUP, attend le rendez-vous prévu avec les services de la Direction Départementale des Territoires pour connaître la procédure à engager pour modifier le PLU ;

- Est toujours dans l'attente de propositions pour la réfection des paliers d'accès aux cloches de l'église.

- Prend connaissance du compte-rendu du CAUE sur le projet d'aménagement du parvis de l'église et de son accessibilité et attend d'autres propositions pour comparaison.

- S'interroge sur la nécessité de mettre en place un accueil extra scolaire le mercredi dans le cas du retour à la semaine scolaire de 4 jours.

- Reste dans l'attente d'une réponse de la commune Fleurey concernant son projet scolaire afin de pouvoir adapter le projet en cours sur Mâlain aux besoins réels d'accueil.

- Etudie le devis reçu pour l'isolation phonique de la petite salle de la salle des fêtes et charge la commission travaux de demander d'autres offres.

- Est informé qu'une licence IV vient d'être transférée au Golf de la Chassagne.

- Invite les habitants aux vœux de la municipalité le samedi 13 janvier à 18h00 à la salle des fêtes

Le Maire – Nicolas BENETON



29 janvier 2018

Excusée : M. SOUVERBIE

Absents : D.CHIAOUI – M.MINOTTE – M.ROUX

Le conseil

1) Dans le cadre du projet d'AFUP, à 10 voix pour et 1 abstention, confie :

- Au cabinet DORGAT la mission d'assistance à Déclaration de Projet, pour un montant de 8352€ TTC (mission de base)

- Au bureau d'Etudes EMC ENVIRONNEMENT la mission de l'Evaluation Environnementale, pour un montant de 2304€ TTC.

2) Approuve une nouvelle modification des statuts du SICECO, relative :

a) à l'adhésion de 10 nouvelles Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération

b) à l'ajout d'un nouveau service : « mission de maîtrise d'oeuvre pour petits travaux de voirie et d'aménagement de l'espace public », hors travaux complexes.

3) Autorise le Maire à régler à Maître CLEMANG une facture d'honoraires de 1309€ pour son assistance dans le dossier Commune/Consorts BAVOIL (nouvelle requête auprès du Tribunal Administratif) et à en demander remboursement à Groupama dans le cadre du contrat de protection juridique de la commune.

QUESTIONJS DIVERSES

Le conseil :

- Porte la commune candidate à l'acquisition de 3 parcelles proposées à l'achat par la SAFER (parcelles A 1033 – ZI 40 – ZI 8)

- Prend connaissance d'une demande de l'Association AGAI FORMATION, qui propose la restauration de notre « petit patrimoine » par des stagiaires isant la qualification Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine, en échange de l'aide logistique de la commune ; une visite sera programmée pour sélectionner les éléments sur lesquels des travaux sont envisageables dans le cadre de cette intervention.

- Pour la « rénovation de la salle des fêtes », charge la commission travaux d'obtenir divers devis pour constitution d'un dossier global de demande de subvention (isolation, éclairage, VMC, ...) mais abandonne le projet d'isolation phonique de la petite salle en raison du coût.

- Se renseigne sur la possibilité de moderniser les

coffrets de commande de l'éclairage public.

- Donne son accord pour le prêt des barnums pour le festival des enfants de la Communauté de Communes.

- Discute de l'impact visuel des poteaux installés rue Boudrot pour la protection des bas côtés et des végétaux.

- Demande à la commission travaux de veiller à l'entretien des fossés pour éviter les incidents liés aux fortes intempéries.

Le Maire – Nicolas BENETON

14 mars 2018

Excusés : F. DUSSET - M.SOUVERBIE (pouvoir à JD . MULL-MAIER)

Absent : M.MINOTTE – D.CHIAOUI

Le conseil

1) approuve à l'unanimité :

a. les comptes de gestion de M. le Receveur Municipal pour l'année 2017

b - Le compte administratif 2017 de la Commune :

Solde de clôture 2017 fonctionnement : 331.626,96€

investissement : 57.621,33€

L'excédent de fonctionnement est affecté en report de fonctionnement sur l'exercice 2018, déduction faite des restes à réaliser 2017 de la section d'investissement.

c - Le Compte administratif 2017 du service assainissement

Solde de clôture 2017 exploitation : 130.947,35€

Investissement : -14.891,66€

d - Le Compte administratif 2016 de la chaufferie bois

Solde de clôture 2017 fonctionnement : 23.962,67€

investissement : 12.545,10€

2) Approuve les restes à réaliser 2017 de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2018 afin d'assurer la poursuite des paiements avant le vote du budget primitif 2018.

3) Adopte le montant des attributions de compensation de la CLECT pour l'exercice 2018 (inchangé par rapport à 2017, soit 16.527€)

4) Reporte à la prochaine séance le vote du pro-



gramme de travaux ONF 2018 dans l'attente d'informations complémentaires sur les prestations proposées.

5) Modifie comme suit, pour l'année scolaire 2018/2019, le montant de la participation demandée aux communes voisines pour les frais de fonctionnement des écoles :

Ecole Primaire : 378€ par an et par enfant

Ecole maternelle : 1227€ par an et par enfant.

6) Décide d'allouer les subventions suivantes sur l'exercice 2018 :

- Coopératives scolaires des écoles de Mâlain 1.250€
- Centre Communal d'Action Sociale de Mâlain 2.500€
- L' U.D.M.J.C. de Côte d'Or (pour l'activité cinéma) 270€
- Association sportive du Collège de Sombernon 50€
- Association Sauvons nos amis félins 500€
- Association Temps livre 100€
- SIVOS SPULLER (pour le RASED) 300€

7) Afin d'assurer le remplacement de la secrétaire de mairie, crée un emploi permanent d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps non complet (28/35ème) à compter du 01/04/2018 et modifie comme suit à compter de cette même date les horaires d'ouverture au public du secrétariat et de l'agence postale communale :

Lundi - jeudi - vendredi : 10h00/12h00 et 16h00/18h00

Mardi : 10h00/12h00

Samedi : 11h00/12h00 (permanence des élus)

8) Ne donne pas suite à la promesse d'achat de la parcelle ZI 8, en raison du prix trop élevé proposé par la SAFER.

9) Fixe comme suit à compter du 31 mars 2018 le tarif des concessions au cimetière :

Case pour urnes : 15 ans : 300€ / renouvellement : 300€

30 ans : 600€ / renouvellement : 600€

Concession ordinaire (inchangé)

15 ans : 150€ / renouvellement : 150€

30 ans : 300€ / renouvellement : 300€

Perpétuelle : 2000€

10) Accepte le devis de l'Entreprise MLG Construction à Val Suzon pour les travaux à effectuer sur la cou-

vertine du mur séparant le domaine de la commune de la propriété BAVOIL, pour un montant de 685€ TTC.

11) Adopte la proposition de l'Entreprise EHE à TALANT relative à l'isolation des combles de la salle des fêtes et de l'école maternelle, pour un montant net de 4.681,81€.

QUESTIONN DIVERSES

Le conseil :

- Discute des nouvelles dépenses d'investissement à prévoir sur l'exercice 2018, qui seront revues en détail lors de la séance du vote du budget prévisionnel.

13 décembre 2017 (fin)

- Prend connaissance du rendu de la soirée d'information et de débat organisée le 26 janvier dernier par l'association RISOMES sur le thème des compteurs Linky. Après discussion, le conseil décide de ne pas prendre de délibération de positionnement dans ce dossier.

- Prévoit d'inclure le chemin dit de la Verde dans son programme pluriannuel d'entretien.

- Organise le congrès départemental de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui se tiendra à Mâlain le 21 avril 2018.

- Invite la population à participer :

• à l'AG de la Boule Mâloise le 23/03/2018 à 18h00 à la salle des fêtes

• à l'AG des Anciens Combattants le 24/03/2018 à 14h30 à la salle des fêtes

• au concert de l'Harmonie du Val d'Ouche le 24/03/2018 à la salle des fêtes.

- Fixe au 29 mars 2018 à 20h00 la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Maire – Nicolas BENETON

29 mars 2018

Absent : M.MINOTTE – D.CHIAOUI

Le conseil

1) Aménagement paysager et sécurisation des carrefours : Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le marché au groupement DUC ET PRENEUF BOURGOGNE et STAR TERRASSEMENT pour un montant de 109 687,06€ HT



2) Travaux ONF 2018 : Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le programme, sans le poste relatif à la pose des protections contre le gibier, pour un montant de 4 801,58€ HT

3) Vote des taxes locales directes

Le conseil municipal, avec une abstention, décide de maintenir pour l'année 2018 les taux soit :

- 6,45% pour la taxe d'habitation
- 17,81% pour le foncier Bâti
- 38,63% pour le foncier non bâti

4) Parvis de l'église et accessibilité

Le conseil municipal, à l'unanimité valide la solution d'aménagement présentée par B. MARTINEAU, décide de présenter le projet à L'ABF et de faire chiffrer ce projet afin de solliciter les subventions.

5) Travaux d'élagage/abattage

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres pour un montant de 2 160€ HT

6) Proposition vitrail lavoir Mont Chauvin

Le conseil municipal accepte le principe de l'installation d'un vitrail sur le lavoir du Mont Chauvin, proposée par un bénévole. Le montant des fournitures s'élève à 2700€ net.

7) Transfert de la compétence assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le transfert de la somme de 50 000€ à la CCOM pour lui permettre d'assumer la nouvelle compétence,

8) Vote des budgets 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les budgets 2018,

Chaufferie : Fonctionnement : 65 060,80€ en recettes et en dépenses

Investissement : 29 539,90€ en recettes et en dépenses

Budget communal : Investissement : 725 758,00€ en recettes et dépenses (y compris les restes à réaliser 2017)

Fonctionnement : 698 089€ en recettes et en dépenses avec un solde prévisionnel de 145 120€

Autorisation d'emprunt

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à négocier un emprunt à hauteur de 300 000€ maximum pour les projets en cours et à venir.

9) Autorisation l'ouverture de crédits

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir au budget primitif les crédits nécessaires aux travaux suivants :

- parvis et église et accessibilité : 40 000€
- aire de jeu : 3 000€
- équipement divers : 3 000€
- aménagement et mise aux normes de la salle des fêtes : 50 000€

QUESTIONUS DIVERSES

Le conseil décide :

- de ne pas faire de travaux rue des vignes
- d'abandonner le projet d'installation d'un radar pédagogique
- de laisser une petite zone du cimetière se ré-enherber naturellement à titre de test
- de solliciter les usagers de la bibliothèque pour venir en aide aux bénévoles qui assurent actuellement l'animation
- de cotiser à l'association AGEY ET SES ENVIRONS

Le Maire – Nicolas BENETON

NOUVEAUX HORAIRES

OUVERTURE DE LA MAIRIE au public

Lundi 10h-12h // 16h-18h

Mardi 10h-12h

Jeudi 10h-12h // 16h-18h

Vendredi 10h-12h // 16h-18h

Samedi 11h -12h permanence élus



Extension de l'école élémentaire, Réhabilitation de la mairie et de la bibliothèque, aménagement du parvis

Nous avons proposé aux communes utilisatrices de nos écoles (Savigny, Prâlon et Baulme-la-Roche) de créer un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) afin de répartir équitablement les frais d'investissement de la future construction. Il est également important que Mâlain ne prenne pas de décisions seul et que chaque commune partenaire puisse statuer. Ancy ne s'est pas encore prononcé sur l'opportunité de nous rejoindre. Nous attendons maintenant depuis plus d'un an sa décision. Nous allons donc entamer la constitution du SIVOS sans nos proches voisins mais la porte reste ouverte....

Remplacement d'une conduite d'eau potable

1060 mètres de canalisation ont été mis en place en avril et mai , du vestiaire de foot jusqu'à la station d'épuration et le site de Mediolanum.

Rythmes scolaires

Les parents d'élèves ont majoritairement choisi le retour à la semaine de 4 jours (66%), Une demande a donc été faite à l'inspection académique pour obtenir ce régime dérogatoire. Dérogation accordée. Nos écoles retrouveront donc le rythme et les horaires de 2013 dès la prochaine rentrée. Il n'y aura plus de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Aménagement zone derrière la mairie

Le PLU doit être modifié. Nous avons choisi de le faire sous la forme d'une déclaration de projet. Une étude environnementale est également exigée. Les deux procédures sont en cours.

Aménagement, sécurisation de la départementale 33

Les travaux débuteront fin juin avec l'aménagement des deux entrées du village. Si notre but premier était de limiter la vitesse des véhicules, les contraintes imposées par le département ne nous ont pas permis de mettre en place des dos d'ânes ou chicanes. Le ralentissement sera induit par le rétrécissement des chaussées, par la modification du tracé des rues (priorités à droite en T) et des modifications visuelles (revêtement et végétation). Le cheminement des piétons sera sécurisé et les entrées du village seront embellies avec l'emploi de matériaux marqueurs de notre identité rurale (pierres, pavés, revêtements sablés....)

Les travaux dureront jusqu'à fin juillet impactant fortement la circulation dans le village (circulation alternée rue de la Poste et circulation déviée rue du Dessus.) Merci pour votre compréhension et votre patience ...

Les travaux du carrefour rue Béné et rue Gaudot débuteront dès que les réseaux seront enterrés (enfouissement prévu en 2019)

Salle des fêtes :

quelques dizaines de Gros bras et de petites mains se sont relayés 3 samedis de suite pour refaire une beauté à notre salle des fêtes. Conseillers et membres d'associations utilisatrices de la salle ont manié avec le plus grand talent éponges, rouleaux et pinceaux pour que nos fêtes soient encore plus belles. Un grand merci à vous.

De nouveaux investissements ont été nécessaires pour s'adapter à l'évolution des normes de sécurité, essentiellement électriques.





A ccès église :

Nous avons l'obligation légale de rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux. L'église appartenant à la commune et pour le confort de chacun nous avons entamé il y a quelques mois les démarches visant à rendre accessible l'église aux personnes en situation de handicap. Nous nous appuyons largement sur le travail fait par Benoît Martineau, architecte paysagiste habitant Mâlain qui nous accompagne bénévolement dans cette démarche.

N otre petit patrimoine :

Nous allons travailler durant toute l'année scolaire sur la réhabilitation de quelques lieux en collaboration avec une association de formation professionnelle (APIAS). Nous avons programmé la refecton de l'enduit au plâtre des soubassements intérieurs de l'église, la refecton du mur en pierre du cimetière ainsi que la restauration du lavoir de la rue du Pont (le bleu !)

Michel Grammare, maître verrier amateur, est tombé en amour avec notre village et nous a proposé de réaliser un vitrail bénévolement. Vous pourrez le rencontrer lors des festivités du 14 juillet. Le vitrail sera installé sur la fenêtre du lavoir de la rue de Mont Chauvin (le jaune !).

F ibre optique :

Elle ne fait, pour l'instant, que traverser notre village pour alimenter Baulme-la-Roche et Savigny mais cette phase qui permet l'arrivée de la fibre optique au coeur du bourg provoque une simple montée en puissance de l'ADSL. L'installation de la fibre est prévue à Mâlain en 2019 mais elle sera reliée à chaque domicile. Ça vaut donc le coup d'attendre car cette fibre sera capable d'acheminer à chacun un nombre d'information quasi illimité grâce à un accès 100 fois plus rapide, avec une qualité exceptionnelle.

Q uelques règles de civisme

Nous avons la chance de vivre dans un magnifique village. Nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et l'environnement. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.

Du bon usage de la buvette :

Beaucoup sont très attachés à ce site parce qu'ils l'ont construit, parce qu'ils y ont vécu des moments forts, y ont laissé quelques souvenirs. Très investis par nos jeunes, car c'est leur seul lieu de rencontre abrité à leur disposition, il est malheureusement fréquent de devoir nettoyer nous même le site le lundi matin. Des poubelles sont à proximité et le point d'apport pour les bouteilles de verre à 100 mètres. Un petit effort à faire en fin de soirée... Idem pour les tables à pique-nique, surtout celle de l'aire de jeu. Pensez aux plus jeunes qui n'ont pas forcément envie de jouer dans les débris de verres ou les canettes.

J'entretiens l'espace entre ma propriété et la rue.

Cet espace est sous votre responsabilité. Même si notre agent communal s'occupe de nos bas-côtés régulièrement, légalement c'est à vous de l'entretenir.

Je taille arbres et haies à l'aplomb de ma propriété.

C'est valable également pour les végétaux débordant sur les voies communales.

Mes animaux ne doivent pas être une nuisance.

Veiller à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans le village ni ne laissent de déjections sur les voies publiques ou terrain de jeux. La loi oblige les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leur chien (450€ d'amende) Munissez-vous de sacs pour ramasser les excréments de vos animaux domestiques ou emmenez votre animal pour une promenade dans les chemins. Respectez la propreté de la voie publique. Slalomer sur le chemin de l'école ou jouer dans le parc entre les excréments n'est pas très agréable. Ne laissez pas votre chien aboyer de façon intempestive portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

Je respecte mes voisins quand je bricole

Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, scie mécanique, ...) sont autorisés uniquement :

➔ Du lundi au vendredi de :
8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

➔ Le samedi de :
9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

➔ Les dimanches et les jours fériés de :
10H00 à 12H00



Le **prévisionnel du budget** de fonctionnement fait apparaître un déficit de 21.884 € pour 2018. Ceci est dû à la volonté de retenir des prévisions très pessimistes au niveau des dépenses et des recettes. A titre indicatif, le résultat prévisionnel de 2017 était de 9.069 € pour un réalisé de 51.354 €.

Au niveau des grandes évolutions de 2015 à 2018 ; il faut retenir :

- une augmentation des charges à caractère général du fait d'une évolution d'une année à l'autre des travaux sur les réseaux et les voiries
- le maintien des charges de personnel
- une augmentation modérée des impôts

→ une baisse significative des dotations de l'État

→ Le résultat prévisionnel 2018 corrigé des mouvements liés au transfert du budget de la station d'épuration à la CCOM (-50.000 €) serait en fait de 28.116€

Le **budget d'investissement** retrace les dépenses liées aux différents travaux et la façon dont ils ont été financés ces trois dernières années.

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt ; les recettes n'étant que des subventions. Pour 2018, le déficit de 319.600 € vient du projet actuel de réhabilitation/construction de la mairie et de l'école pour lequel il y aura peut-être recours à l'emprunt, dès lors que le projet aura été finalisé sur son montage technique et financier.

Evolution de la trésorerie

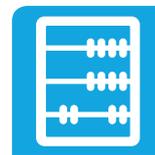
Le fonds de roulement, c'est-à-dire les sommes épargnées grâce aux résultats positifs des budgets de fonctionnement et d'investissement des années précédentes, est passé de 329.000 € fin 2013 à plus de 505.000 € fin 2017. Fin 2017, le budget de la station d'épuration a été transféré à la CCOM, ceci c'est concrétisé par un transfert de 50.000 € d'excédent à la CCOM et un apport au budget de la commune donc au fonds de roulement de 66.000 € (sommes nécessaires pour financer la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur 2018)

Fin 2018, si le projet école/mairie se concrétise pour le montant prévu et sans emprunt, le fonds de roulement passerait à 163.000 €

	2013	2014	2015	2016	2017	Prévision 2018
Resultat Fonctionnement	124 685	95 667	63 339	83 825	51 354	-21 884
Cumul Fonctionnement n-1	177 671	302 356	286 645	349 984	335 868	462 574
Transfert excédent Du budget d'assainissement					130 947	
Report en investissement	0	111 378	0	97 941	55 595	115 836
Cumul trésorerie Fonctionnement	302 356	286 645	349 984	335 868	462 574	324 854
Résultat Investissement	19 613	57 130	-47 292	53 112	-31 951	-203 764
Transfert déficit investissement assainissement					-14 892	
Cumul Investissement n-1	7 008	26 621	83 751	36 459	89 571	42 728
Cumul trésorerie investissement	26 621	83 751	36 459	89 571	42 728	-161 036
Fonds de roulement	328 977	370 396	386 443	425 439	505 303	163 818

Etude comparative des communes voisines fin 2016

	Impôts Locaux				Dotation Globale		Charges Personnel		Endettement			Gestion		
	Taxe Habitation	Montant par habitant	Taxe Foncière	Montant par habitant	%Impôts Locaux/Produits	Montant par habitant	%/Produits	Montant par habitant	% Charges	%/Produits	Montant par habitant	Annuité de la dette par	C A F par habitant	Excédent par habitant
MALAIN	6,39%	90	17,64%	142	49,87%	111	23,35%	166	45,46%	73,57%	350	41	123	141
Moyenne Strate COMCOM	12,16%	133	15,62%	144	38,96%	145	18,98%	268	42,66%	76,02%	582	87	147	162
Fleurey -sur-Ouche	7,91%	98	7,96%	72	-	-	-	243	-	-	385	40	-	-
Sombornon	6,02%	88	13,01%	178	47,33%	84	14,41%	210	42,95%	139,76%	815	583	113	143
Sainte Marie-sur-Ouche	4,87%	57	12,82%	174	32,35%	93	7,64%	204	20,68%	44,95%	549	125	271	257
Ancy	9,85%	103	18,65%	160	24,57%	110	10,37%	98	9,84%	184,12%	1 158	119	78	164
	9,17%	73	17,43%	81	34,92%	147	32,55%	116	28,94%	134,59%	609	53	56	86



Evolution du budget d'investissement

	2 015	2 016	2 017	2 018
Total général des dépenses d'investissement	106 608	128 145	154 377	170 058
Total des dépenses d'investissement hors opérations	19 430	22 706	27 309	24 000
Dépenses réelles hors opérations	19 430	22 370	23 009	24 000
Emprunts et dettes assimilés	19 430	20 197	21 458	22 408
Emprunt	18 757	19 523	20 305	21 200
Dépôts et cautions			477	508
Emprunt trésor	673	675	676	700
Immobilisations incorporelles	0	1 535	1 551	1 600
Subventions d'équipement		637		
Dépenses d'ordre hors opérations	0	416	4 300	
+/-values sur cessions immobilisat.			4 300	
Opérations patrimoniales		416		
Total des dépenses d'opérations d'investissement	87 179	105 359	127 060	160 050
Enfouissement réseaux				40 000
Travaux voirie MT Chauvin				6 540
Travaux voirie chemin Pré Mary				5 500
Travaux accès salle des fêtes			9 221	
Travaux voirie chemin Montagny			1 380	
Travaux pont sur CR 32			1 154	
Travaux voirie Rue du Pont			23 958	
Travaux voirie Rue de la gare			7 626	
Aire de jeux			3 024	3 000
Mairie Ecole			1 255	314 000
Parvis église				40 000
réseau eaux pluviales				15 000
Travaux ONF	939	1 609	3 048	6 650
Achat terrain	10 351			40 000
Aménagement cimetière	4 740			2 590
Matériel de voirie			24 840	1 270
Aménagement école maternelle	2 429			
Travaux bâtiments communaux	13 964	2 287		
instal.electr.bâtiments com.	1 329			
Travaux école primaire	4 881			
révision PLU	2 460		1 740	11 000
équipements divers	4 137	317	1 562	3 000
Sicco et Synd. Elec. prim.	29 201		1 143	9 800
étude cœur de village		24 742	23 322	
meublier école	798	3 397	217	
matériel informatique école			4 059	2 400
aménagement mairie	1 527			
illuminations de Noël	1 913			
Travaux salle des Fêtes			17 896	50 000
circulation sécurité stationnement	6 965	9 726		92 300
terrain multisport		58 055		
poulailler	1 465			
stationn transfo		4 920		
AFUP		307	1 644	40 000
Total général des recettes d'investissement	59 316	181 258	122 426	387 458
Total des recettes réelles hors opérations	36 150	119 121	67 419	21 000
Cessions immobilisations				
Dotations Fonds divers et réserves	32 518	119 121	66 911	21 000
FCTVA	10 689	7 523	5 259	15 000
TLE	21 029			6 000
Taxe aménagement		13 658	6 057	
Excédents de fonction.		97 941	55 595	
Subventions				
Dépôts et cautionnement			508	
Immobilisations corporelles	3 632			
Total des recettes d'ordre	4 991	8 840	16 369	5 774
Op de transfert entre section	4 991	0 432	16 369	5 774
Matériel roulant			7 300	
Bâtiment et installation	4 991	5 504	5 904	5 774
Bien mobilier Mat Etudes		2 928	3 566	
Op dpatrimoniales frais insertions		416		
Total des recettes d'opérations	18 176	53 289	38 630	360 684
Enfouissement réseaux				3 000
Travaux voirie MT Chauvin				2 300
Travaux voirie chemin Montagny				384
Travaux pont sur CR 32			7 896	1 600
Travaux voirie Rue du Pont				800
Travaux voirie Rue de la gare				314 000
Mairie Ecole				9 600
Parvis église				
achat terrain		149		
Travaux bâtiments communaux		41 630		
Sicco et Synd. Elec. prim.		3 000		
Travaux lavoirs	18 176			
Travaux salle des Fêtes			4 474	8 000
Terrain multisport		7 760	26 268	
circulation sécurité				21 000
poulailler		750		
SOLDE D'INVESTISSEMENT	-47 292	53 113	-31 951	-319 600
Excédents investissement reportés	83 751	36 459	89 572	
Solde d'investissement	36 459	89 572	57 621	

Evolution du budget de fonctionnement

	2 015	2 016	2 017	2 018
Total des dépenses de fonctionnement	289 287	279 929	314 756	373 234
Charges à caractère général	98 431	86 451	110 080	132 530
Achats et variations de stocks	53 512	54 116	56 224	62 900
Services extérieurs	32 139	19 862	40 714	53 920
Autres services extérieurs	12 165	11 150	11 558	14 110
Impôts Taxes et versements ass.	615	1 323	1 583	1 600
Charges de personnel et frais ass.	125 135	124 210	125 935	122 150
Autres services extérieurs	4 934			14 110
Impôts Taxes et versements ass.	2 258	2 274	2 366	2 340
Charges de personnel	117 943	121 936	123 569	119 810
Atténuation des produits	199	6 728	4 166	5 000
Autres charges de gestion courante	42 540	39 131	41 866	46 280
Charges financières	11 631	10 827	9 990	9 300
Charges exceptionnelles	6 361	4 150	6 350	52 200
Total des dépenses réelles	284 297	271 497	298 387	367 460
Total dépenses d'ordre	0	8 432	16 369	5 774
Total des recettes de fonctionnement	352 627	363 754	366 110	351 350
Produits des services domaine ventes	5 894	9 857	5 376	15 520
Impôts et taxes	209 033	215 699	217 432	213 600
Dotations Subventions Participations	113 707	114 513	111 777	99 530
Autres Produits gestion courante	23 991	21 933	21 935	22 700
Produits financiers	2	1	1	0
Produits exceptionnels	0	1 750	5 287	0
Atténuation de charges	0	0	0	0
Transfert solde fonct.assainissement				
Excédents de fonctionnement reporté	0	0	0	0
Total des recettes réelles	352 627	363 754	361 810	351 350
Total recettes d'ordre	0	0	4 300	0
Résultat du budget de fonctionnement	63 340	83 825	51 354	-21 884

Boutiques
cardi&Too
Passage Darcy, Dijon



Article réalisé par Pascal Chauvenet

À quoi sert un élu ?

Certains vous diront « à rien ou pas grand-chose », d'autres répondront « Tout dépend de ses compétences ». Ceci dit un élu ne l'est que grâce aux électeurs et la démocratie est sensée être en principe un garde-fou.

Quant aux compétences, on ne parle pas bien sûr de celles qu'il est supposé avoir de par ses gênes ou son éducation.

On parle de celles qu'il est supposé exercer dans le cadre de son mandat et là, les choses se compliquent. En effet, au fil des ans, les autorités ont transféré les compétences communales au niveau intercommunal et on s'arrêtera à ce niveau, car au-delà, il faut d'autres compétences plus politiques qu'opérationnelles.

En effet, les pouvoirs publics ont estimé qu'il serait plus facile de trouver des compétences au sein d'une intercommunalité plutôt que dans une commune surtout quand elle est petite. Sauf que, bien souvent l'évolution des règlements et directives diverses obligent à avoir recours à de vrais professionnels qui travaillent parfois sous le contrôle d'élus qui bien que compétents, ne le sont pas assez pour tout comprendre. C'est ainsi que les intercommunalités se sont vues contraintes de se doter de moyens humains salariés, compétents et professionnels au lieu et place d'élus bénévoles mais pas toujours professionnels. En outre, les élus locaux se retrouvent ainsi un peu assis dans le vide, ce qui paradoxalement est assez inconfortable. Obligé de ne rien faire n'est pas n'être obligé à rien.

La conséquence en a donc été le transfert des « compétences » des communes vers les intercommunalités, avec le transfert des charges et ressources qui y étaient liées, mais avec aussi l'obligation d'adopter une fiscalité locale nécessaire et suffisante pour exercer ses compétences, en clair une augmentation des impôts locaux.

Quelles compétences ?

Il est plus simple de commencer par les compétences exercées par la Communauté de communes Ouche et Montagne, ce qui reste aux communes étant peu important d'une part et appeler à disparaître à terme d'autre part.

Les compétences de la CCOM sont :

→ le développement économique et l'aménagement de l'espace. Il s'agit là de favoriser l'installation d'entreprises pour privilégier les créations d'emplois et aménager l'espace harmonieusement sur l'ensemble du territoire.

→ Travaux et Voiries communautaires. Il s'agit d'entretenir les routes inter-villages (de panneau à panneau). Les rues des villages et les voies communales restant du ressort des communes.

→ Tourisme : Politique de mise en valeur du patrimoine local par l'information du public, et l'aide à la rénovation de sites

→ Environnement et déchets ménagers : Collecte et traitements des déchets ménagers et des recyclables et mises à disposition des 4 déchetteries.

→ Assainissement non collectif. Un service dédié vérifie le bon fonctionnement des installations des usagers non reliés au réseau d'assainissement collectif.

→ Assainissement collectif. *La Ccom exerce cette compétence depuis le 1^{er} Janvier 2018.* Avant chaque commune gérât elle-même. La CCOM a ainsi récupéré la responsabilité de la gestion de toutes les stations d'épuration qui se trouvent sur son territoire. Il existe 2 systèmes de gestion à ce jour, soit en direct par la commune ou maintenant la CCOM, soit par l'intermédiaire d'un concessionnaire. Sur la CCOM, il y a plusieurs concessionnaires différents et quelques communes étaient en régie directe. La reprise par la CCOM des stations relève de la même problématique que celle de l'eau avec des dates de fins de concessions échelonnées dans le temps et des choix de gestion à faire pour le futur, concession ou régie intercommunale avec en outre une harmonisation des tarifs pour les usagers.

Pour Mâlain, nous avons voulu céder une station en parfait état de fonctionnement, conscients que d'éventuelles réparations ou mises aux normes ne seraient pas forcément prioritaires pour la CCOM dans les années à venir. C'est la raison pour laquelle nous avons équipé la station de ce qui se faisait de mieux au niveau des pompes de relevage, nous avons programmé des réfections de réseaux d'eaux usées et pluviales avant de transférer la station et le solde du budget qui va avec.

→ Animation sociale : Il s'agit de la compétence la plus importante de la CCOM, tant en termes de budget qu'en termes de besoin. La petite enfance avec les haltes-garderies, les relais petite enfance, les accueils périscolaires. Les centres de loisirs (extrascolaires), les portages de repas.

→ Sport et culture. Création de structures sportives (Terrain de Foot à Mâlain et de Rugby à Ancey...), mise en réseau des 7 bibliothèques.

→ Distribution de l'eau

Le meilleur pour la fin. Ce sujet fait actuellement l'objet d'un vaste débat et il ne s'agit donc pas dans mon propos de prendre position pour ou contre quiconque ou quoique ce soit. Il s'agit uniquement d'exposer la situation telle qu'elle est.

A ce jour coexistent, plusieurs systèmes de gestion de l'eau

- le premier qui concerne les ex communes de la CCVO plus les communes de Grobois, Prâlon, Bussy, Blaisy et Savigny qui se sont rattachées au 1^{er} janvier 2018. L'ensemble représente plus de 4100 abonnés et près de 430.000 m³. La gestion est sous concession de Suez et les abonnés paient un tarif fixe / abonné pour Suez et un autre pour la CCVO et un tarif variable par m³ pour Suez et un autre pour la CCVO. La fin de contrat est fin 2019.

→ Compétences et compétence



- le deuxième (Syndicat Intercommunal des eaux de Drée) qui représente près de 840 abonnés et un peu moins de 90.000 m³ suit le même schéma mais avec des tarifs différents et une fin de contrat fin 2021.

Le concessionnaire est chargé de la tarification, du recouvrement des factures, de l'installation et la gestion des compteurs, la réfection des réseaux en cas de dommages, la recherche et la réparation de fuites, la CCOM est chargée des créations de nouveaux réseaux et des grosses réparations.

La problématique consiste donc :

- à harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire de la CCOM pour couvrir les coûts actuels et ceux à venir compte tenu des investissements liés à la vétusté de certains réseaux (celui de Mâlain date de 1938 et ce n'est pas celui qui est dans le plus mauvais état)

- à choisir entre régie et concession ; la concession laissant une certaine latitude au gestionnaire s'il n'est pas contrôlé, la régie nécessitant des moyens en hommes et matériels dont la rentabilité n'est pas assurée ou le recours à des sous-traitants qui ne sauraient être que des concessionnaires libres de facturés leurs services ponctuellement.

Il ne s'agit pas ici de développer des arguments en faveur d'un système ou d'un autre. Car quel que soit le choix, il sera évidemment contesté ne serait-ce que sur la « compétence » des décisionnaires

→ la bibliothèque



Une soirée sympa et dépaysante en perspective...

Nous vous proposons un « Apéro-conté » dans le cadre du Festival « Coup de Contes » organisé chaque année par la Médiathèque de Côte-d'Or.

C'est Innocent YAPI, un conteur africain qui animera la soirée et nous fera voyager au fil d'histoires africaines.

QUAND ?

Samedi 6 octobre 2018 à 18 h 30

OÙ ?

Salle des fêtes de Mâlain.

A QUI S'ADRESSE CE SPECTACLE ?

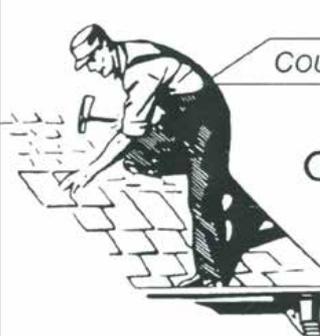
Aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans.

COMBIEN ?

L'entrée sera gratuite et se fera sur réservation.

Vous rêvez de changer d'air le temps d'un soir... venez rêver et voyager avec nous.

*Pour les bibliothécaires bénévoles
Maria MARTIN*



COUVERTURE - ZINGUERIE

Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02

SUPER U

SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17



Dématérialisation de notre secrétaire de mairie.

Arrivée à Mâlain à l'époque du stilet et du papyrus, Francette a connu le parchemin, l'imprimerie puis le crayon, le carbone et la machine à écrire. Francette part en retraite à l'heure de l'ordinateur avec qui elle a toujours entretenu des relations cordiales mais parfois tendues. Notre secrétariat est touché par la dématérialisation, cette étape ultime du processus administratif qui voit disparaître tous les supports d'informations papiers et marque la fin du processus de vie active d'une secrétaire de mairie. Nous aurions pu archiver Francette entre deux années budgétaires mais nous nous sommes résolu à lui laisser l'opportunité de profiter pleinement de sa retraite.

Francette a vécu les grandes mutations de Mâlain. Elle a accompagné efficacement le développement de la commune dans tous les domaines. Débutante scribe puis archigrammateus à Mediolanum elle termine sa longue carrière sous le joug de 4 maires successifs, Mireille CASSARD, Raymond ZABETH, Hubert PETIT et moi même.

Nous avons pu compter sur ses qualités d'accueil, sa disponibilité, sa discrétion et ses nombreuses compétences dans le domaine administratif. Francette est riche de toutes ses qualités, humaines en premier. Elle a été pour moi une collaboratrice importante. Nous avons formé un duo solide, 10 ans de vie commune au service des Mâlinois et Mâlinoises. 10 années marquées par la confiance, le respect, l'humour et l'envie de travailler ensemble. Car Francette est aussi et surtout une amie et confidente qui me manquera beaucoup au quotidien.

Nul n'est irremplaçable mais les traces dans les inconscients de chacun sont indélébiles.

Bon vent « Adjudant » Francette

Le « chef »



Anne-Laure Pichenot a pris ses fonctions le 1^{er} avril. Agent administratif à la Communauté de commune, elle a choisi la mairie de Mâlain pour retrouver des fonctions qu'elle avait déjà exercées dans différentes communes du secteur. Anne-Laure a pris ses marques et découvert son nouvel univers administratif en collaboration avec Francette pendant plus de 2 mois. Le fonctionnement d'une mairie est complexe C'est un métier très diversifié, qui demande de nombreuses qualités professionnelles et humaines qu'Anne Laure saura mettre en oeuvre au service de notre commune et de chacun d'entre-nous.

Nous sommes ravis de pouvoir travailler avec Anne-Laure et lui souhaitons une belle et longue carrière à Malain.

ÉCOLOGIE

SOS serpent dans mon jardin

La rencontre avec un serpent dans son jardin, au bord d'un chemin, à proximité d'un point d'eau est tout à fait normale. En effet, les serpents font partie intégrante de l'écosystème, au même titre que les hérissons ou les mésanges et sont indispensables au maintien de l'équilibre naturel.

Leur présence permet de réguler les populations de rongeurs ou d'insectes.

Au printemps, les nouveaux nés serpent sont nombreux. Les plus fréquents à Mâlain sont les couleuvres à collier et la couleuvre d'Esculape. Plus rare et craintive la couleuvre verte et jaune et plus rare encore la vipère aspic. Seule la vipère est potentiellement dangereuse pour l'Homme, car possédant un appareil à venin mais les cas de décès par morsure de serpent sont extrêmement rares en France.

Si vous vous retrouvez face à un serpent, la conduite à tenir est de rester calme, laisser l'animal tranquille et frapper

le sol avec votre pied : les serpents sont très méfiants vis-à-vis de l'Homme et hyper sensibles aux vibrations du sol. Inutile de hurler ils sont sourds !!!

Sachez que tous les serpents de France métropolitaine sont protégés par la loi. De ce fait, leur destruction est interdite et punie (jusqu'à 150 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement).

Si vous avez un doute sur l'identification ou besoin de conseils je me propose de vous aider, vous pouvez prendre une photo pour me l'envoyer ou me téléphoner pour une intervention. Toutes vos observations aideront à enrichir la base biodiversité de notre commune.

Loïc BOLLACHE

06 62 26 53 74 / bollache@u-bourgogne.fr



Les p'tits Mâlain's : retour sur une année riche en émotions



Vendredi 16 février

les CE1, CE2, CM1 et CM2 partent skier aux Rousses



Vendredi 11 mai, toute l'école part visiter la citadelle de Besançon

Les enfants ont pu observer les animaux du zoo, et ont participé à des visites guidées sur la vie des animaux, sur l'histoire et l'architecture de la citadelle.



Mardi 29 mai, Loïc Bollache nous apprend à apprivoiser les serpents.





→ Baba Yoga

est une association qui propose sur Mâlain, les samedis à la salle de motricité de la maternelle :



Du yoga traditionnel à 9h30 animé par Katy. La pratique du Yoga apporte légèreté et souplesse grâce à la mise en mouvement consciente du corps coordonné au souffle.

Au fur et à mesure, le mental s'apaise et la disponibilité au moment présent se fortifie.

Pour tout renseignement :

Katy au 06.85.26.73.17

De la Téhima avec Cécile une fois par mois à 14h, dernière date le 2 juin.



C'est une pratique gestuelle douce et méditative. Créée par Tina Bosi, cet ensemble de chorégraphies pour chacune des 22 lettres hébraïques travaille en douceur sur l'allongement et la respiration des tissus. Le travail sur la respiration et les mouvements du corps est enrichi de la symbolique des lettres.

Sur inscription auprès de Cécile au 06 70 95 91 96

Pour la saison 2018-2019, BaBa Yoga présente une nouvelle activité ; la **marche Bhava**. Si vous souhaitez découvrir cette marche ; retrouvez Katy le 14 juillet 2017 à 9h30 devant la mairie pour la fête des associations de Mâlain. Une séance découverte vous sera proposée.

Par ailleurs, des séances de yoga sont données les vendredis matin à Sombornon. Retrouvez l'ensemble des offres de l'association en nous suivant sur babayoga0.webnode.fr

Enfin :

« Une once de pratique vaut mieux que des tonnes de théorie » Swami Sivananda,

Venez nous rencontrer durant le mois de juin. Vous êtes les bienvenus. Une tenue souple et confortable, un tapis et une joyeuse motivation !

A très bientôt,

Une BaBa

→ Le JCVO

2008-2018 - Alors que l'année se termine, le JCVO va fêter un anniversaire important : voilà 10 ans que le club s'est détaché du Foyer Rural où il a commencé son existence pour devenir un club indépendant.

Il s'est passé beaucoup de choses en 10 ans ; on peut établir une liste à la Prévert : environ 2000 licenciés, des valeurs fondamentales respectées par chacun, un arc-en-ciel de ceintures, des professeurs qui ont su fidéliser leurs élèves, quelques bobos et quelques pleurs, des victoires et des défaites, des champions de Côte d'Or...

Notre club tient une place importante dans le judo du département avec des licenciés, enfants et adultes venant de toute la vallée et au delà. Pourtant, le JCVO reste fragile et dépendant des bénévoles qui veulent s'engager pour sa pérennité. Aujourd'hui, ce bénévolat s'essouffle et à l'heure du renouvellement du bureau, peu de volontaires se sont proposés pour reprendre les rênes de ce club soutenu et reconnu pour son intérêt communautaire.

Espérons que nos appels pour nous rejoindre ou nous succéder feront écho chez quelques uns et que l'année 2018 sera le début d'une nouvelle décennie pour notre beau et grand club du JCVO.

Pour le JCVO, Karine Martin (secrétaire du club)



2008



→ Les Sorcières en Foire

Le terrain des sorcières

L'association «Sorcières en Foire» est heureuse de vous faire part de l'achat d'un terrain en contrebas du château. Il s'agit là de la toute première acquisition de l'association (votée à l'unanimité !), réalisée en vue de nos manifestations, pour le bien-être du public et des habitants. En plus du gain d'espace pour d'éventuels spectacles, nous comptons sur ce terrain pour établir un meilleur plan de circulation des visiteurs, désengorger les rues, et faire de notre foire toujours plus attractive un moment toujours plus sympa!

Pour les curieux :

→ Le prix fixé est de 6000 euros pour 5634 m² soit un tarif de 1.06 euros le m² (prix régulier /fourchette haute)

→ C'est la première fois dans notre région qu'une association devient propriétaire d'un terrain agricole!

→ Nous avons déjà des idées quant à son aménagement...mais là c'est une surprise!

→ N'hésitez pas à nous contacter via notre site internet pour toute question supplémentaire, nous sommes à votre disposition.

Dans le même élan, et en écoutant vos retours au long des années, l'implantation de la foire dans le beau site qu'offre notre village subira quelques aménagements. La traditionnelle buvette à l'angle de la rue Mialet et de la rue du four par exemple, source de désagréments pour les riverains et de bouchons sur le parcours sera déplacée sous le château. Merci d'avoir su communiquer avec nous!

Lavoir des sorcières

Durant l'été, les membres de l'association retrouvent leurs manches et s'attaquent à la réfection du toit du lavoir rue de la grande place. Ce local prêté depuis des années par la mairie à l'association (merci !) va devenir peu à peu le quartier général des sorcières en se transformant en local associatif (bureau, toilettes et stockage). Transformation que vous pourrez suivre sur notre site internet. Tout le confort moderne !

Envie d'un peu de magie dans votre vie ?

Les Sorcières de Mâlain font peau neuve et créent pour vous la "GUILDE des Sorcières de Mâlain

Vivez la Foire des Sorcières de l'intérieur.

Rejoignez la Guilde des Sorcières de Mâlain !



Toutes les infos :

www.sorcières-de-malain.com

[Facebook.com/LOUYESTUcorbeau](https://www.facebook.com/LOUYESTUcorbeau)
guilde.des.sorcièresdemalain@gmail.com

07 81 11 57 42

Qu'est ce que c'est?

La Guilde des Sorcières de Mâlain c'est le **pôle d'animation amateurs** créé par l'association Sorcières en Foire. La Guilde fait **le lien entre tous les sorciers (-ères) et créatures volontaires** et permet à tous de participer de manière indépendante ou en groupe à notre foire.

Objectifs:

- **repeupler nos rues d'acteurs locaux**
- **défiler comme les troupes pro**
- **vous donner un coup de main!**

Comment ça marche?

La Guilde fonctionne comme un centre de ressource et peut:

- **mettre en place, selon vos besoins, des ateliers de création (couture, maquillage, trucs et astuces etc...)**
- **grouper des commandes (textiles, accessoires etc...)**
- **vous mettre en lien (échange, idées etc..)**

3 Conditions!

- 1) **Être présent le week-end de la foire 2019 (8 et 9 juin)**
- 2) **Créer son personnage**
- 3) **S'inscrire auprès de nous!**



→ Le GAM

Que se passe-t-il au Château ?

Beaucoup de nouveautés au château cette année et il faut en parler !!!

Tout d'abord, la mise en conformité du château pour recevoir du public est en cours et devrait aboutir cette année, même si cet accueil est encore restreint. La mise aux normes pour les personnes handicapées est encore inenvisageable. Cette mise en conformité ouvre de nouvelles perspectives pour le château : location du site pour des événements privés (les gens intéressés peuvent nous contacter pour les tarifs) mais aussi développement d'animations et activités qui resteront néanmoins toujours dans l'esprit du château. Un projet d'escape-game (jeu d'énigmes en équipe) est en cours sur l'histoire du château grâce à Aurore De Beer, nouvelle mâlinoise de la rue de la gare. Les Mâlinois auront la primeur de le tester le 14 juillet. Nous avons également en projet une nuit des étoiles mi-août pour les enfants du village via une société d'astronomie.

Côté conseil d'administration, un renouvellement et un rajeunissement sont en cours qui s'accompagnent d'un nouvel élan et de nouveaux projets. Le nouveau président élu en janvier 2018, Jean-Louis Questiaux, souhaite que le château devienne un outil pour toutes les associations du territoire. Outre ses vocations archéologiques, il souhaite renforcer ses vocations sociales puisque le château est un chantier-école qui accueille déjà des jeunes d'IME ou de SESSAD toutes les semaines, encadrés par notre président qui est ancien éducateur technique. Mais aussi, renforcer les liens avec le milieu scolaire. Outre les écoles, des jeunes d'un centre de formation d'Avallon vont venir en septembre dans le cadre d'une formation restauration du patrimoine en alternance. La future observation de la voie lactée par les petits Mâlinois avec le concours d'une société d'astronomie peut également donner lieu à d'autres projets pédagogiques. Enfin, des conventions avec la mairie et avec la communauté de communes sont en cours afin que nos élus soient parties prenantes dans le renouveau du château.

Côté reconstruction, le château est également à un tournant avec le ralentissement du gros œuvre et l'accélération du second œuvre. Ce changement a un impact sur nos finances, puisque celui-ci est plus onéreux. Il nous incite à développer des activités plus lucratives. D'où plus de vie et plus d'animations aussi ! L'année 2018 sera l'année de la rénovation de la cuisine ce qui fera une 10ème pièce fermée avec également la pose en fin d'année de nouvelles portes et fenêtres.

Dernier mot : nous recherchons au sein de notre équipe des compétences toutes neuves en archéologie, communication et social.

Le château est ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés de 14H à 18H.

Entrée : 3 € pour les adultes, 1 € pour les 15-18 ans et gratuit pour les moins de 15 ans

Visite guidée possible sur rdv.

Contact : malaingam@laposte.net

Les membres du Conseil d'Administration 2018 : Jean-Louis QUESTIAUX président, François CHAINEAUX vice-président, Odile RABILLOUD trésorière, Anne LOONES secrétaire et les membres Yves BELOTTI, Yvon MICHEA, Marie-Louise TROISGROS, Jean-Claude PETIT, Edith JAULT, Henri GERMAIN, Stéphane PIQUEMAL.



Démonstration d'instruments anciens par Daniel, lors de la fête d'ouverture du château

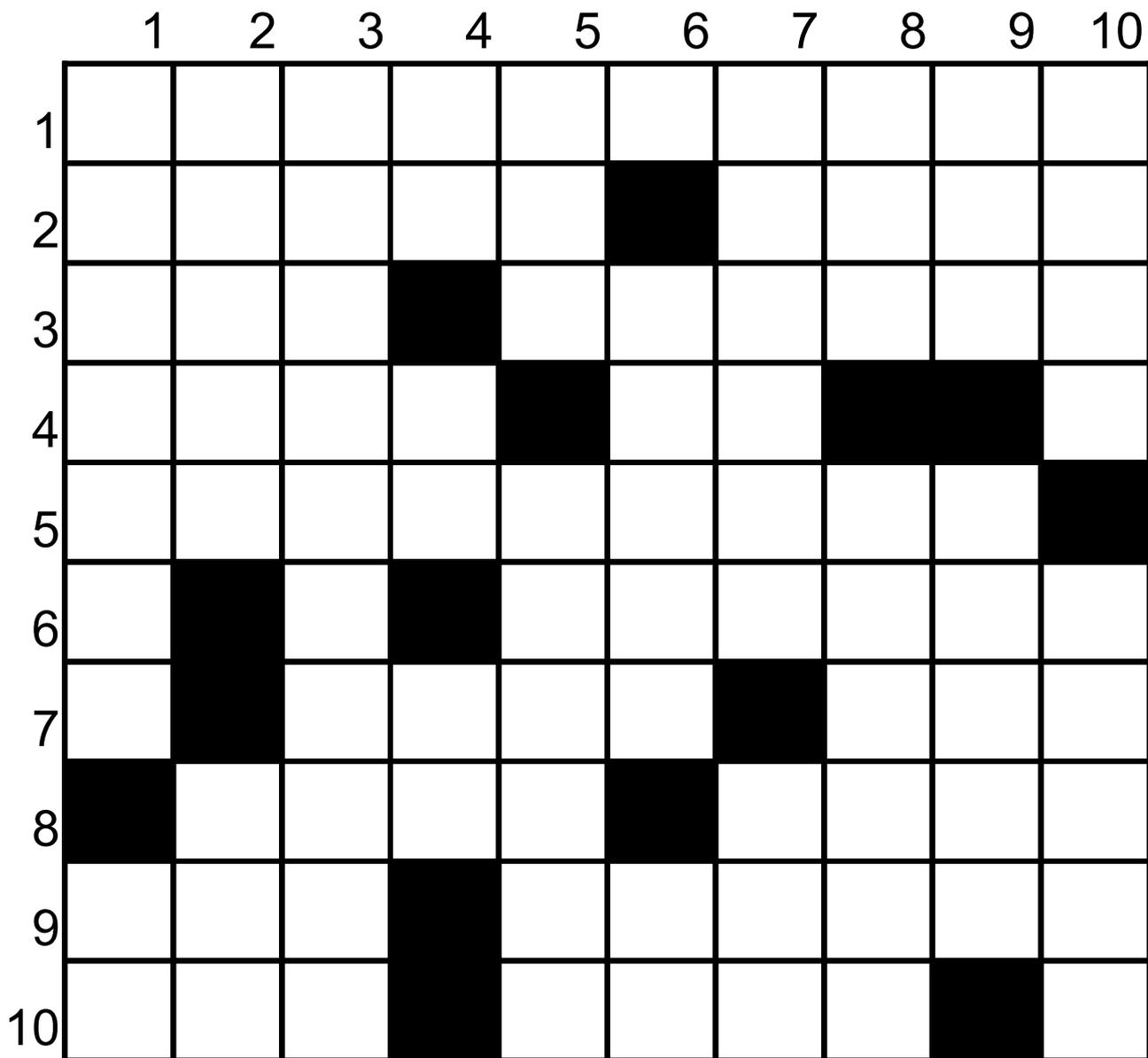
→ → → Vente des 4 vents → → →

samedi 23 juin de 14h à 19h - dimanche 24 juin de 14h à 18h

Salle paroissiale - Rue Boudrot

Votre présence est pour nous un encouragement et nous vous en remercions d'avance

Odile Rabilloud



HORIZONTALEMENT

- 1- Bovin de Bourgogne
- 2- En meurette, c'est une recette bourguignonne ; ancienne mesure de masse
- 3- Commune de Côte d'Or, près d'Is-sur-Tille ; quand il sonne, c'est mauvais signe
- 4- Colères du temps passé ; Dieu du soleil
- 5- Château de Saône-et-Loire, près de Cluny
- 6- Lamartine et Marie Noelle en sont deux illustres
- 7- Avec un "R" devant, cela fait une belle histoire ; du verbe aller
- 8- Gris ou bleu, tout dépend du temps ; en lui tout est bon dit-on
- 9- Son curé devint saint ; mettre à l'écart
- 10- Transpire ; en grand nombre,

VERTICALEMENT

- 1- Amiral célèbre adversaire du Duc de Guise ; plus fort que le roi
- 2- Partie du jour ; le grand est encore meilleur que le premier
- 3- Habitante d'une ville de l'Yonne
- 4- La France en sigle ; Sa Majesté ; pronom personnel
- 5- Fin d'une commune du Morvan ; teint laiteux et blanchâtre
- 6- Fibre synthétique voisine du nylon ; du verbe savoir
- 7- Couleur bien de chez nous ; Edgar pour les intimes de cet écrivain américain
- 8- Un siècle en compte cent ; affaibli, flétri
- 9- Adverbe de lieu ; pour abriter du froid les végétaux
- 10- Sous-Préfecture de l'Yonne ; celui des rois se faisait à Reims,



→ Les Belleslaideurs

Avis aux Moldus,

Vos Sorcières de Mâlain bien aimées, ont l'honneur de vous faire part de la création officielle de leur association en date du 11 Octobre 2017 ainsi nommée :

Les Sorcières de Mâlain « Les Belleslaideurs ».

Nous vous présentons :

- Les membres du bureau
- La Présidente : Regine CHAINEAUX
- La Vice-Présidente : Laetitia PETITOT
- Le Trésorier : Hugo CHAINEAUX
- Le Vice trésorier : Philippe ROBERT
- La Vice-trésorière adjointe : Kathaline GUERREIRO
- La Secrétaire : Laura MARCEL
- La Secrétaire adjointe : Christine ROZE

Ainsi que les membres conseillers :

Frédérique BATTISNI, Bastien DALOZ, Magalie DALOZ, Catherine DUPO, Isabelle ESTIVALET, Jean Pierre FARGE, Alice MOINDROT, Catherine PENHOUET, Damien PEHNOUET, Stéphane ROUX, Dany SIMERET.

Cette démarche entre dans la continuité de la popularité de la « Foire Moyenâgeuse Aux Pays Des Sorcières » avec « les Sorcières en Foire » de Mâlain, dont la réputation est connue.

Cette troupe de déambulation, animation a pour objectif et valeurs de promouvoir les racines de son village « Mâlain » et cet évènement.

Nous sommes fiers de représenter l'origine de la légende des Sorcières de Mâlain.

Mâlainement Sorcièrement Vôtre,

Pour nous nous contacter

- Les Sortilèges, 8 rue du Four - 21410 MALAIN
- 06.51.25.06.00
- Sorcieres-LesBellesLaideurs-SDM@ecomail.fr



→ foyer rural de Mâlain

Bonjour à toutes et tous,

Nous terminons cette année d'activité avec un peu plus de 130 adhérents pour les cours suivants :

- Danse Classique Enfants, Danse Moderne Enfants et Adultes,
- Claquettes Enfants et Adultes
- Cirque
- Gymnastique Adultes et Adultes Spécifique
- Yoga
- Encadrement
- Dessin et Peinture (nouveau)

Les séances de Cinéma ont eu un peu moins d'adeptes cette année. (Je vous rappelle d'ailleurs que le Foyer Rural participe pour 1,50 € sur l'entrée enfant adhérent.)

Nous venons d'effectuer notre vide-grenier le 13 mai, malgré la pluie en début d'après-midi, les exposants étaient contents de leurs ventes le matin.

Le Spectacle de fin d'année se déroulera le **Samedi 16 Juin** en deux parties cette année :

- Cirque : à 18H00
- Danse : à 20H30

Le goûter avec projection de la vidéo du spectacle et vente des photos se déroulera le Mardi 26/6 à partir de 17H30

Voilà, une année qui se termine... OUPS !! j'allais oublier : notre voyage de fin d'année

le samedi 7 Juillet Où ?... à NIGLOLAND bien sûr et j'espère que cette fois nous aurons meilleur temps.

L'équipe du Foyer Rural et moi même, vous souhaitons, une bonne fin d'année, et un bel été, et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour toujours autant d'activités et d'adhérents .

Nous faisons un appel à bénévoles au sein du bureau pour la rentrée, masculin ce serait bien, car je dois bien l'avouer, il y a des moments où nous aurions besoin d'hommes pour la maintenance

Merci à toutes et tous

Christine BEILLOIN



→ Risomes

C'est le printemps, les membres du collectif de Mâlain ouvrent grand les portes de leurs activités pour des moments de visites, de rencontres, d'informations : meunerie, champs, fournil, brasserie, poulaller, verger, jardin permacole, café associatif, ...

Journée Portes ouvertes

28-30 Rue de la gare - samedi 23 juin

Toute la journée :

- ➔ Stands
- ➔ Echanges
- ➔ Animations
- ➔ Découverte
- ➔ vins naturels
- ➔ Stand dégustation

Le matin, du grain à la farine : 10h à 12h

10 h : RDV à la ferme de la Colombière à Fleurey/Ouche - Visite Stockage/Triage/Meunerie

12 h : Retour du groupe à Mâlain

Visite de la "parcelle pédagogique de blés anciens" sur le site collectif



Pause repas : 12 h30 à 14 h

Restauration au Chauffe Savates ou pique nique possible sur place

L'après-midi, visites : 14 h à 18h

- ➔ Fournil De la farine au pain, fournil paysan
- ➔ Brasserie Micro-brasserie de la Roche Aigue
- ➔ La Milpa Jardin permacole
- ➔ La Cocotte d'Or Ferme élevage de poules pondeuses

Toutes les informations sur le site
www.alternatives-agriculturelles.fr

Tabac - Presse - Loto
de la Vallée de l'Ouche

NON STOP 6h / 20h - 7J/7

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche
03 80 33 66 34

Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr



→ La Chasse



Je souhaiterais débiter notre rubrique chasse par l'attribution à Jean Toulouse de la médaille d'honneur de la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte d'Or lors de l'assemblée générale de la FDC 21 qui s'est déroulée le 21 avril dernier. C'est pour son exemplarité, sa modestie, sa fidélité et ses 33 années passées au poste de trésorier de la société de chasse de Mâlain que Jean s'est vu attribuer cette médaille.

Lionel Borgeot

La commune de MALAIN, comme beaucoup de personnes ont pu le constater, compte actuellement un nombre impressionnant de sangliers sur son territoire.

Pour l'expliquer il convient de se reporter à ce qui se passe aujourd'hui dans le midi de la France. En effet, il y a quelques dizaines d'années, les départements du sud ne comptaient pratiquement aucune « bête noire » et maintenant il y a surabondance ; jugez plutôt :

- VAR : 29000 sangliers
- GARD : 32325 sangliers (Prélèvements au cours)
- HERAULT : 29000 sangliers (de la saison 2016/2017)
- ARDECHE : 22800 sangliers

Une des raisons de cette prolifération serait que les températures hivernales plus clémentes entraînent une mortalité moindre des marcassins tout en stimulant les

fructifications forestières (glands, fânes...), ce qui favorise la reproduction de l'espèce.

A MALAIN le même phénomène est, dans une moindre mesure, constaté. Il y a une dizaine d'années le prélèvement autorisé était au mieux de 5 à 10 animaux. Cette année pour la campagne 2017/2018, le prélèvement a été de 34 bêtes. Malgré cela la densité de sangliers reste élevée.

Le principal inconvénient est que ces animaux se nourrissent, certes dans les bois, mais aussi dans les champs et les prés occasionnant de nombreux dégâts. Naturellement les agriculteurs en sont les principales victimes. Il y a bien des dédommagements par la fédération départementale des chasseurs de Côte d'Or lorsque le préjudice est conséquent mais il n'en demeure pas moins que ces dégâts restent pénibles à accepter.

Naturellement, l'association des chasseurs de Mâlain essaiera au mieux de limiter ces problèmes en organisant des tirs d'été, en installant des clôtures électriques, en réalisant la totalité des quotas attribués en 2018/2019. Ces quotas de prélèvements sont imposés et supervisés par la Direction Départementale des Territoires. C'est cette administration qui détermine le nombre d'animaux à prélever en attribuant à chaque société de chasse des bracelets de contrôle à apposer sur chaque animal prélevé moyennant une redevance financière forfaitaire par bracelet...

Il suffirait toutefois d'un hiver très rigoureux pour que les populations de sangliers retrouvent un niveau acceptable. Pour le moment, nous ne pouvons que tenter de diminuer les dégâts occasionnés par ces trop nombreux sangliers.

Par Jean TOULOUSE

→ Le trot Mâlain

Un petit bilan de la saison écoulée pour les licenciés du Galop Malain et de l'association Trot Malain.

Nous avons démarré la saison avec la journée du sport à Ancey le 3 septembre 2017. L'occasion pour nous de prendre des inscriptions et de nous faire connaître dans la Vallée de l'Ouche.

A l'automne, nous avons aussi fait notre nettoyage de « printemps ». Histoire de faire connaissance avec les nouveaux et d'impliquer les enfants dans la vie de leur poney-club.

Pendant l'hiver, les plus confirmés des cavaliers ont participé à quelques concours (obstacles, cross, dressage) où ils ont brillé avec leur monture.

Le 17 mars, le Cirk'Univ est venu animer notre soirée moules/frites. Plus de 110 personnes du village et des alentours se sont jointes à nous.

Avec les bénéfices de cette soirée et de la vente de matériels d'occasion, nous avons pu, cette année investir près de 800 € dans du matériel pour le club (obstacle, matériel de sellerie...) utilisé par nos petits et grands cavaliers.

Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible

Rendez-vous le 24 juin au F'estivale des enfants à Agey, à la fête de club le 30 juin ainsi qu'au 14 juillet.



→ Les pêcheurs de la Douix

À Jean-Louis dit la Puce,

Quelques mots pour te dire combien tu vas nous manquer à tous pêcheurs de la Douix, qui avons toujours été vers toi depuis toutes ces années.

Trésorier de l'association des Pêcheurs de la Douix depuis 1983 date de sa création, tu as toujours été présent à toutes les manifestations avec ton complice et ami Pierrot Borde, qui en est le Président, 34 ans de bons services avec l'envie de toujours bien faire, et puis garde après le départ de M. Klein.

Tu as toujours contribué au développement de l'association, l'entretien de la rivière, lâchers de truites etc... Une belle aventure quoi...

Mais on se souviendra tous surtout de l'après pêche, la partie festive, avec les casse-croûte et les apéros avec les parties de belotes, ou de tarots, et la pétanque ... Ha !!! la pétanque, quel bonheur de t'entendre un peu crier quand tout n'allait pas comme tu voulais, ce n'était jamais méchant, juste des fois un peu piquant, mais avec un fond de tendresse, et l'on passait vite à autre chose, et à refaire le monde dans la cabane des pêcheurs, cette cabane que tu aimais tant et qui ne garde que de beaux souvenirs.

Ta bonne humeur, ta gentillesse et ta joie de vivre vont nous manquer.

Pour tout ça merci à toi Puce



Petit poème pour le pêcheur, à Puce

Le petit pêcheur de Mâlain
Est parti au petit matin
Pour pêcher dans un autre pays
Où les truites vivent à l'infini.

Parti sans nous dire à demain
Oubliant de nous serrer la main
Pour rejoindre son ami Pierrot
Au paradis des lacs et de l'eau.

Et comme tu as déposé les armes
Dans la Douix il coule des larmes
Le petit vin blanc a un goût amer
Depuis que tu as quitté la terre.

Au revoir ami de la pétanque
On sent déjà que tu nous manques
Toi qui aimais tellement la vie
Tous les pêcheurs sont tristes ici.

Eric, pour «les pêcheurs de la Douix»



Podiums pour le cavalier et les cavalières du Trot Mâlain



Les jeunes lors de la reprise des cours



Le Shiatsu, quel nom étrange ?

Depuis septembre 2017, j'ai officiellement créé mon entreprise en tant que praticienne de shiatsu après 4 années de formation à l'école française d'Eric Martin sur Dijon. Vous vous demandez ce qui se cache derrière ce terme ?

Le shiatsu est une thérapie japonaise qui prend en charge l'ensemble du corps et le psychique. C'est une des huit approches alternatives désignées dans la résolution du Parlement européen votée le 29 mai 1997, comme « médecine non conventionnelle digne d'intérêt ». Elle rentre dans le champ des thérapies énergétiques : un shiatsu va harmoniser la circulation de l'énergie dans le corps. Il s'appuie sur les fondements de la médecine traditionnelle chinoise. On considère l'énergie comme une rivière qui circule dans des méridiens. Lorsque la rivière est en crue ou à sec, cela crée des dysfonctionnements qu'il s'agit de réguler.

Une séance de shiatsu concrètement ?

« Shiatsu » signifie pression des doigts en japonais. Le praticien exerce un enchaînement de pressions le long des méridiens essentiellement par les pouces ou les paumes des mains tout le long du corps. Il a également recours à des étirements afin de prévenir ou de débloquer des tensions physiques ou psychiques à l'origine des maladies. En Asie, le shiatsu est utilisé au quotidien à titre préventif. Dans la société européenne, le curatif primant, la séance est plus souvent thérapeutique. Important : l'énergie est partout et passe à travers

les habits : le shiatsu se donne donc sur corps habillé. La séance dure environ 1 heure.

Que soigne t'on ?

Le shiatsu détend toutes les tensions dans un premier temps. Il est donc une source de détente, bien-être, lâcher prise (tout à fait indiqué pour le stress, période d'examens, soucis divers). Le shiatsu contribue à réguler également le fonctionnement de tous les organes digestifs, circulatoires et respiratoires notamment car chaque méridien est relié à un organe. Quelques exemples d'indications : problèmes digestifs divers (reflux gastriques, ballonnements) ; entorses, lumbago, sciatiques, tendinites etc. ; permet de baisser le diabète en stimulant le pancréas ; stimulation du système immunitaire, etc.

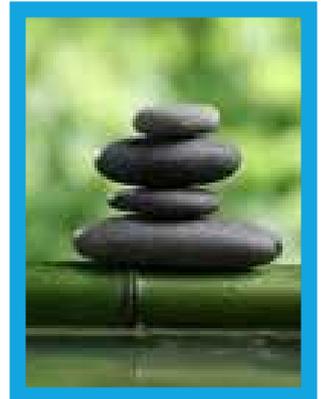
Enfin, le shiatsu ne doit en aucun cas se substituer à une visite chez le médecin. Notamment, pour toute entorse sévère une radio est indispensable avant.

Mes tarifs : 40€ la séance d'une heure environ

Anne Loones

5 rue des vignes - 21410 mâlain

siret 78893796900012



Le PIZZAIOLOGUE

le spécialiste de la pizza à emporter

Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps

depuis
10 ans
sur Mâlain

Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie

☎ 06 83 00 43 30

Menuiserie Chaineaux

rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com



Les Créé'Natures du grenier de Mâlain

Entreprise locale de créations sur mesures, objets décoratifs, vêtements et accessoires, costumes et monde de l'enfance.

Qui se cache derrière ce nom ? :

Facilitatrice de Rêves, je confectionne ou recycle pour vous les objets, vêtements, accessoires de mode, costumes, sur mesure et selon vos envies.

Créatrice sur mesures, inspirée par mon mini-moi, je propose aujourd'hui des univers, au-delà de mes idées qui prennent vie et forme dans mon atelier.

J'ai apprivoisé petits et grands pour offrir douceur et rêves.

Peluches, doudous, foulards et accessoires de mode, canapés, refuges pour animaux, cotons à démaquiller, essuies-tout lavables et serviettes en coton bio, trousse, sacs, boîtes et tellement d'autres choses !

Dans la création, je n'ai aucune limite.

Nichée au cœur d'un grenier où tout prend vie, je vous invite à m'apprivoiser, à votre tour... Vous entrez ?

Rêveuse réaliste, je crois en mes rêves et j'œuvre chaque jour à développer l'idée que l'on peut consommer autrement et local et que l'on peut vivre de notre activité artisanale.

Si mon imaginaire n'a pas de limite, mes moyens techniques actuels, eux, en ont !



Pour perfectionner mes techniques de confection et réaliser certaines opérations plus techniques, je dois envisager l'achat de machines professionnelles. C'est pourquoi j'ai lancé une campagne de financement participatif que je vous invite à découvrir sur coccigo21 ou en suivant le lien <https://www.coccigo21.fr/don/les-creenatures-du-grenier-de-malain>

Soutenez l'artisanat local, contribuez ou partagez ma campagne !



Béatrice Roux - 06 70 10 06 97

bzhroux@yahoo.fr

Facebook : [les créé ' Natures du grenier de Mâlain](#)

Un Grain
Ateliers SuCré
gourmands à domicile

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ungrainsucre.com
f • 06.72.34.00.76 • ungrainsucre@gmail.com
Particuliers - Associations - Professionnels 21410 Malain

BC2E
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Steve PETOT
BFCDI
13 c rue Gaudot
21410 Malain
Port. : 06 12 36 59 92
steve.petot@bc2e.com
2103.bc2e.com
Réseau National de Diagnostiqueurs Immobiliers

→ ça c'est passé à Mâlain : merci à tous !

Repas de l'amitié en janvier



Congrès départemental des anciens combattants



Festival'ouche #3



Marché de Noël (écoles et comité des fêtes)



Vœux de la municipalité



Les Malainbar à l'échauffement avec l'Harmonie



Fête d'ouverture du château



Le village de Mâlain bien représenté à la Ruée des Fadas



INVENTAIRE NATURALISTE DE MÂLAIN

**Apprendre à mieux connaître les espèces
et la nature qui nous entourent...**

LE PROJET D'INVENTAIRE

En 2014, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or a initié un projet participatif d'Inventaire de la Biodiversité Communale axé principalement sur les oiseaux et plus généralement sur la faune vertébrée (mammifères, amphibiens et reptiles).

Ce projet a été animé cette même année sur Mâlain et 6 autres communes rurales. Il a pour objectif de porter à la connaissance des habitants de ces villages la diversité des espèces et des milieux qui les côtoient.

Aidée de volontaires, naturalistes ou amateurs, l'équipe de la LPO Côte-d'Or a mené des inventaires afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité locale, invitant les habitants à des conférences et à des sorties de découverte.

LES RÉSULTATS

Le bilan des inventaires (détaillé au dos de ce document) montre la présence de 130 espèces de vertébrés fréquentant le territoire communal tout au long de l'année.

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces recensées en Côte-d'Or
Oiseaux	112	327
Mammifères	11	73
Amphibiens	3	17
Reptiles	4	13

Avec 112 espèces d'oiseaux recensées, dont 74% sont nicheuses sur la commune, Mâlain est au 130ème rang (sur 706) des agglomérations avec le plus d'oiseaux inventoriés en Côte-d'Or. Les espèces de mammifères sont cependant peu répertoriées puisqu'elles représentent seulement 15% des espèces recensées à l'échelle départementale. Des inventaires plus approfondis, notamment de chauves-souris et de micromammifères, augmenteraient sans doute cette proportion. Ce constat est valable également pour les reptiles et les amphibiens, bien que la commune offre de nombreux habitats favorables à ces espèces. Ces derniers représentent respectivement 23% des espèces recensées en Côte d'Or. Les pages centrales de ce document apportent un éclairage sur des milieux et des espèces importantes à préserver en les localisant sur une carte.

PRÉSENCE D'ESPÈCES ET ESPACES REMARQUABLES

Les espèces menacées de disparition à plus ou moins long terme sont inscrites sur des Listes Rouges, nationale et régionale, validées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et mises à jour régulièrement. Sur la commune de Mâlain nous avons identifié 18 espèces présentes sur ces Listes Rouges, soit 14% des espèces recensées.

La commune de Mâlain est intégrée dans une Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de Type 1 (ZNIEFF). La mise en place de ces zonages a été motivée par la présence de plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt européens ou régionales.



Communes ayant participé au programme Biodiversité communale En 2014, 2015, 2016 (gris clair) et 2017 (gris foncé)

FICHE D'IDENTITÉ

MÂLAIN

Commune de la Vallée de l'Ouche

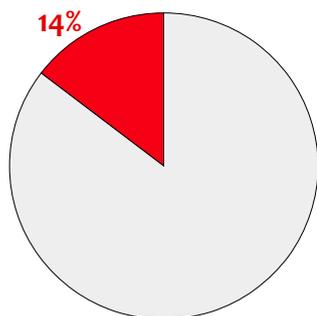


SUPERFICIE :
11,24 Km²

NOMBRE D'HABITANTS :
738 (en 2014)

ANNÉE DE L'INVENTAIRE :
2017

Le plumage mimétique de l'Engoulevent d'Europe lui permet de se confondre parfaitement dans son environnement. Il fréquente les coteaux secs et buissonnants de la commune.



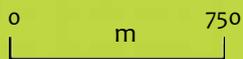
86 %

■ Espèces inscrites sur une ou des Listes Rouges
□ Espèces absentes des Listes Rouges

LÉGENDE

Observations réalisées sur la commune (1839) : plusieurs observations peuvent être superposées !

Échelle :



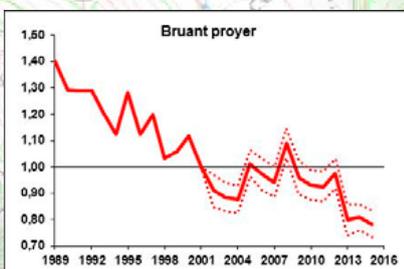
Le village de Mâlain et son patrimoine architectural offre de nombreux habitats favorables notamment en période de nidification. Les habitants ont construit leur nid dans les rebords des fenêtres et l'Hiver procure chaleur et insectes à volonté. Le **Rouge-queue** partageant ainsi son territoire avec le **Moineau domestique** en diminution en France. Le village offre également des habitats favorables au **Petit Duc Scops**, migrateur, qui regagne nos contrées en hiver. Les clochers des églises ou, lorsque ces derniers sont

LE VILLAGE

LES ZONES BOCAGÈRES

Au Nord-Ouest de la commune s'étend un environnement bocager, caractérisé par la présence de prairies, de vergers et de haies. Ce milieu est très riche en oiseaux puisqu'il offre une diversité d'habitats très attractifs pour de nombreuses espèces. On peut y observer la très discrète **Tourterelle des bois (1)**, le **Bruant jaune (2)** souvent observé en train de chanter au sommet d'un arbre, la **Fauvette grisette** et le mimétique **Torcol fourmiller (3)**, dont la couleur du plumage se confond avec l'écorce des arbres qu'il occupe.

En période de migration il est également possible d'observer la **Grive litorne (4)**, migratrice du Nord de l'Europe, investir le bocage. En janvier 2017 jusqu'à 200 individus ont été observés en une seule journée ! La préservation des haies et leur entretien réalisé exclusivement en période hivernale font partie des nombreuses actions favorables à la conservation de la faune sauvage.



La population de Bruant proyer est en déclin en France

LES MILIEUX AGRICOLES

Caractérisés par des grandes parcelles cultivées et des prairies, les milieux agricoles occupent une part importante du territoire communal. On y trouve des espèces caractéristiques comme l'**Alouette des champs (5)** et le **Bruant proyer (6)**, lesquelles sont actuellement en déclin en France à cause de la modification des pratiques agricoles. La **Bergeronnette grise** est également une espèce que l'on peut observer fréquemment dans les champs labourés à la recherche de nourriture.

En période de migration, ces territoires offrent des zones de nourrissage favorables à de nombreuses espèces, comme le **Pigeon ramier**, le **Pinson des arbres** ou la plus rare **Cigogne blanche**. L'objet d'une première observation cette année sur la commune au mois de septembre.

▼ Tourterelle des bois (1)



▼ Bruant jaune (2)



▼ Torcol fourmiller (3)



▼ Grive litorne (4)



▼ Alouette des champs (5)



▼ Bruant proyer (6)



▼ Cigogne blanche (7)



ffrent aux espèces caractéristiques des espaces urbanisés, une diversité
 ification. Parmi elles on citera notamment l'**Hirondelle de fenêtre**, qui
irondelle rustique, qui occupe plutôt les écuries et les étables lui
ue noir (8), occupe les cavités présentes dans les vieux murs de pierre
astique. Ces espèces, bien qu'elles soient communes sont en constante
 lieux de reproduction favorable à deux rapaces nocturnes : le très rare
 s dès le mois d'avril et l'**Effraie des clochers**, qui s'installe volontiers dans
 grillagés, dans les granges des vieilles maisons.



▲ Rougequeue noir (8)



▲ Pie grièche écorcheur (9)

LES COTEAUX ENSOLEILLÉS

Entre vignes, forêts de pente et parcelles en herbes ces secteurs bien exposés sont l'habitat d'un oiseau migrateur très discret et aux mœurs nocturnes : l'**Engoulevent d'Europe**. Espèce typique des friches et milieux alliant bois clairsemés et haies buissonnantes, il réoccupe ses sites de nidification dès son retour de migration en mai. Son chant caractéristique est audible à 1 km à la ronde. D'autres espèces partagent son territoire : la **Pie grièche écorcheur (9)**, qui a la particularité d'empaler ses proies dans les arbustes épineux, le **Serin cini (10)**, le **Tarier pâtre** ou le très rare **Pouillot de Bonelli (11)** qui a été observé sur la commune pour la dernière fois en 2009. Caractéristique des milieux boisés bien ensoleillés, l'espèce est présente sur la liste rouge des espèces menacées en Bourgogne. Afin de conserver sur ces secteurs cette riche biodiversité, la conservation des haies, de vieux arbres ainsi que la suppression de pesticides sur l'ensemble de la commune sont conseillés.



▲ Serin cini (10)



▲ Pouillot de Bonelli (11)



▲ Pic noir (12)

LES FORÊTS DE MÂLAIN

La diversité des milieux boisés présents sur la commune offrent des conditions d'accueil favorables à tout un cortège d'espèces. Parmi elles, on peut y observer une espèce typique des forêts, le **Pic noir (12)**. De la taille d'une **Corneille noire**, c'est le plus grand représentant de sa famille. Il occupe essentiellement les boisements mixtes de la commune (La Chaume et le Mont Chauvin) pourvu qu'il y trouve une densité suffisante de bois mort riche en fourmis, sa nourriture préférée. Le versant Nord du massif de la Chaume est également le lieu de prédilection du **Milan royal (13)** en période de nidification, le site offrant une situation dominante pour l'installation de son nid et un accès facile à ses secteurs de chasse favoris : les prairies. L'ensemble des boisements communaux sont également le domaine des **mésanges**, des **roitelets**, des **grives** et des **merles**. Les plantations d'épicéas, sont le royaume de la **Mésange noire (14)**, de la **Mésange huppée (15)** et du **Roitelet huppé**. La pratique d'une gestion raisonnée de la forêt en conservant par exemple les arbres morts sur pieds et au sol font partie des actions de conservation favorable à la préservation de la biodiversité.



▲ Milan royal (13)



▲ Mésange noire (14)



▲ Mésange huppée (15)

de nombreuses
 e (7) qui a fait



Oiseaux

TRANSMETTEZ
VOS OBSERVATIONS
NATURALISTES !



Vous observez des oiseaux chez vous ? Participez à l'observatoire « Oiseaux des jardins » !

www.oiseauxdesjardins.fr



Vous avez vu un vol d'oiseaux migrateurs ? Vous avez observé une espèce inhabituelle sur votre commune ou ailleurs en Côte-d'Or ?

Ces observations sont importantes, partagez-les grâce au site :

www.oiseaux-cote-dor.org
ou grâce à l'application smartphone [NaturaList](#)



L'inscription à ces sites est libre et gratuite pour tout utilisateur



▲ Le Petit-duc scops est le plus petit représentant de sa famille. Migrateur transharien, dès son retour au mois d'avril, on peut entendre son chant caractéristique retentir dans le village.

© Photos : B.Fontaine, A. Flexia, A.Eichler, F.Vassen, A.Gaudiau, A.Rae, A.Revillon, A.Trepte, L.Jouve, A.Mikolajewski, S.P Babski, M.Dumas, M.Olson, F.Crozet, D.Schwartz, P.Bertelà.

Imprimeur : BELVET RGB

Données issues de la base de données de la LPO Côte-d'Or



La LPO Côte d'Or remercie la Mairie de Mâlain et ses habitants pour leur accueil ainsi que les partenaires financiers du projet :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

	Espèce	Dernière année	Statut
1	Accenteur mouchet	2017	N, M, H
2	Alouette des champs	2017	N, M
3	Alouette lulu	2017	N, M
4	Autour des palombes	2009	N, M, H
5	Balbusard pêcheur	2009	M
6	Bec-croisé des sapins	2008	M
7	Bergeronnette des ruisseaux	2012	N, M
8	Bergeronnette grise	2017	N, M
9	Bergeronnette printanière	2014	N, M
10	Bondrée apivore	2014	M
11	Bouvreuil pivoine	2017	N, M, H
12	Bruant jaune	2017	N, M
13	Bruant proyer	2017	N, M
14	Bruant zizi	2017	N, M
15	Busard Saint-Martin	2017	N, M, H
16	Buse variable	2017	N, M, H
17	Caille des blés	2009	N, M
18	Canard colvert	2017	N, M, H
19	Chardonneret élégant	2017	N, M, H
20	Chevêche d'Athéna	2017	N, M, H
21	Choucas des tours	2014	N, M, H
22	Chouette hulotte	2017	N, M, H
23	Cigogne blanche	2017	M
24	Cigogne noire	2014	M
25	Cinacle plongeur	2017	N, M, H
26	Circaète Jean-le-Blanc	2014	N, M, H
27	Corbeau freux	2012	N, M, H
28	Corneille noire	2017	N, M, H
29	Coucou gris	2017	N, M
30	Effraie des clochers	2017	N, M, H
31	Engoulevent d'Europe	2017	N, M
32	Épervier d'Europe	2017	N, M, H
33	Étourneau sansonnet	2017	N, M, H
34	Faisan de Colchide	2017	N, H
35	Faucon crécerelle	2017	N, M, H
36	Faucon hobereau	2014	N, M
37	Faucon pèlerin	2017	N, M, H
38	Fauvette à tête noire	2017	N, M
39	Fauvette babillarde	2008	N, M
40	Fauvette des jardins	2015	N, M
41	Fauvette grisette	2017	N, M
42	Geai des chênes	2017	N, M, H
43	Gobemouche gris	2017	M
44	Gobemouche noir	2006	M
45	Goéland leucophaée	2016	M
46	Grand Cormoran	2017	M
47	Grand-duc d'Europe	2016	N, M, H
48	Grande Aigrette	2017	M
49	Grimpereau des jardins	2017	N, M, H
50	Grive draine	2017	N, M, H
51	Grive litorne	2017	M
52	Grive mauvis	2017	M
53	Grive musicienne	2017	N, M, H
54	Grosbec casse-noyaux	2016	M
53	Grue cendrée	2013	M
56	Héron cendré	2017	N, M, H

	Espèce	Dernière année	Statut
57	Hibou des marais	2008	M
58	Hirondelle de fenêtre	2017	N, M
59	Hirondelle rustique	2017	N, M
60	Hypolaïs polyglotte	2017	N, M
61	Linotte mélodieuse	2017	N, M, H
62	Loriot d'Europe	2017	N, M
63	Martin noir	2009	M
64	Merle noir	2017	N, M, H
65	Mésange à longue queue	2017	N, M, H
66	Mésange bleue	2017	N, M, H
67	Mésange charbonnière	2017	N, M, H
68	Mésange huppée	2017	N, M, H
69	Mésange noire	2017	N, M, H
70	Mésange nonnette	2017	N, M, H
71	Milan noir	2017	N, M
72	Milan royal	2017	N, M
73	Moineau domestique	2017	N, M, H
74	Perdrix grise	2016	N, M, H
75	Perdrix rouge	2015	N, M, H
76	Petit-duc scops	2017	N, M, H
77	Pic cendré	2017	N, M, H
78	Pic épeiche	2017	N, M, H
79	Pic épeichette	2014	N, M, H
80	Pic mar	2008	N, M, H
81	Pic noir	2017	N, M, H
82	Pic vert	2017	N, M, H
83	Pie bavarde	2017	N, M, H
84	Pie-grièche écorcheur	2017	N, M
85	Pie-grièche grise	2011	H
86	Pigeon biset domestique	2014	N, M, H
87	Pigeon colombin	2014	N, M
88	Pigeon ramier	2017	N, M, H
89	Pinson des arbres	2017	N, M, H
90	Pinson du Nord	2016	M, H
91	Pipit des arbres	2015	N, M
92	Pipit farlouse	2014	M
93	Pouillot de Bonelli	2009	N
94	Pouillot fitis	2017	N, M
95	Pouillot véloce	2017	N, M
96	Roitelet à triple bandeau	2017	N, M, H
97	Roitelet huppé	2017	N, M, H
98	Rossignol philomèle	2017	N, M
99	Rougegorge familier	2017	N, M, H
100	Rougequeue à front blanc	2017	N, M
101	Rougequeue noir	2017	N, M
102	Serin cini	2017	N, M
103	Sittelle torchepot	2017	N, M, H
104	Tarier pâtre	2017	N, M
105	Tarin des aulnes	2014	M
106	Tichodrome échelette	2004	M, H
107	Torcol fourmilier	2017	N, M
108	Tourterelle des bois	2009	N, M
109	Tourterelle turque	2017	N, M, H
110	Troglodyte mignon	2017	N, M, H
111	Vautour fauve	2010	M
112	Verdier d'Europe	2017	N, M

Mammifères

	Espèce	Dernière année
1	Blaireau européen	2017
2	Chevreuil européen	2017
3	Écureuil roux	2016
4	Fouine	2011
5	Hérisson d'Europe	2017
6	Lapin de garenne	2017
7	Lièvre d'Europe	2016
8	Muscardin	2017
9	Ragondin	2016
10	Renard roux	2013
11	Sanglier	2017

Amphibiens

	Espèce	Dernière année
1	Alyte accoucheur	2011
2	Crapaud commun	2017
3	Salamandre tachetée	2017

Reptiles

	Espèce	Dernière année
1	Couleuvre à collier	2017
2	Couleuvre d'Esculape	2017
3	Lézard des murailles	2017
4	Lézard vert occidental	2012

Légende :

N → vu en période de nidification / M → vu en période de migration / H → vu en période hivernale
Rouge : espèce inscrite sur une Liste Rouge (France ou Bourgogne)

► Le muscardin est un petit rongeur arboricole qui installe son nid dans les haies buissonnantes du bocage.



Réalisation :
LPO Côte-d'Or
21240 TALANT
Tél : 03.80.56.27.02
Courriel : cote-dor@lpo.fr